

NOUS SOMMES GSF



RAPPORT ANNUEL | 2023



Sommaire

- 2 . Éditorial
- 4 . Profil
- 6 . Organisation
- 8 . Modèle d'affaires
- 10 . Démarche RSE
- 12 . Gouvernance

14 → NOUS SOMMES AU PLUS PRÈS DE NOS CLIENTS

- 16 . Un référent premium sur la qualité de service
- 18 . Un acteur multiservices
- 20 . Innover pour donner de la valeur

22 → NOUS SOMMES ATTENTIFS À NOS COLLABORATEURS

- 24 . Prévenir de manière proactive
- 26 . Être un employeur de référence
- 28 . Développer les talents
- 30 . Contribuer à l'égalité des chances

32 → NOUS SOMMES CONSCIENTS DE NOS RESPONSABILITÉS

- 34 . Des engagements durables
- 36 . Une politique achats reconnue
- 38 . GSF, acteur local engagé

40 → NOUS SOMMES POUR UN IMPACT MAÎTRISÉ

- 42 . Gestion des risques et contrôle interne
- 45 . L'éthique dans les affaires
- 46 . Nos enjeux RSE
- 48 . Indicateurs de performance RSE

- 54 . Panorama financier



NOUS SOMMES
GSF

Siège administratif
B.P. 25 - 06901 Sophia Antipolis Cedex - 1625, route des Lucioles - 06410 Biot
Siège Île-de-France
Tour Europlaza - 20, avenue André-Prothin - 92400 Courbevoie
SAS au capital de 9 000 000 € - RCS Paris 775 675 291

Direction éditoriale : Aurélie Simonin
Conception / Rédaction : Coralie Bouisset et Floriane Lampert
Conception graphique et réalisation : 109 l'Agence
Crédits photos : GSF - Marc Moitessier - Gettyimages
Impression : Groupe Perfectmix-Photoffset IMPRIM'VERT®

En témoigne
la constance de
nos résultats
année après année,
GSF crée les conditions
de sa croissance sur
des valeurs et des
principes intangibles.

Christophe Cognée
Président du Directoire



2023, une nouvelle année de forte croissance pour GSF

Dans un environnement économique particulièrement exigeant, encore marqué par une très forte inflation, GSF démontre en 2023 la pertinence de sa stratégie et la résilience de son modèle, surperformant une nouvelle fois avec une croissance de 7,5 % et un chiffre d'affaires qui atteint 1,272 milliard d'euros. La part de services intégrés développés en synergie de nos marchés propreté représente près du tiers de notre développement, exclusivement organique.

Nos équipes ont su mettre à profit leur connaissance des spécificités de chaque environnement pour continuer à co-construire en confiance avec leurs clients les solutions les plus appropriées. Avec pour atouts, la proximité et l'expertise managériale qui sont la signature du groupe, nous avons ainsi réussi à conjuguer un record, celui du niveau de conquête commerciale, avec un taux de fidélité client qui dépasse les 95 %.

Ces succès sont le fruit d'investissements constants pour accompagner la montée en expertise de nos équipes, pour qui nous accélérons le développement d'outils et de solutions de pilotage innovants. Un soutien à la qualité d'engagement de nos collaborateurs qui reste le facteur essentiel de nos performances.

Depuis désormais 60 ans, notre groupe tire sa réussite et sa force de la culture d'entreprise qui anime les femmes et les hommes chaque jour sur le terrain. En témoigne la constance de nos résultats année après année, GSF crée les conditions de sa croissance sur des valeurs et des principes intangibles.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de réaffirmer collectivement un cadre d'engagement complet autour de notre raison d'être :

Donner toute leur valeur aux gestes qui font la différence.

Parce que nous voulons délivrer des services essentiels au bien-être de nos clients, à leur performance et à la qualité de leur environnement, en partenaire de confiance.

Parce que ce sont l'implication et la fidélité de nos équipes, leur anticipation des attentes, leur savoir-être, qui font la qualité de service et le respect des engagements propres à GSF.

Cette raison d'être s'appuie sur nos convictions premières – je rappelle notre adhésion au Pacte Mondial en 2005 – dès l'origine orientées sur la dimension sociétale, la sécurité, les conditions de travail de nos collaborateurs et leur formation. Et entre-temps, sont venues s'ajouter, nos ambitions en matière de réduction de notre empreinte carbone.

Des engagements qui s'inscrivent tous dans une démarche sincère et sans cesse renouvelée de transparence et d'amélioration continue.

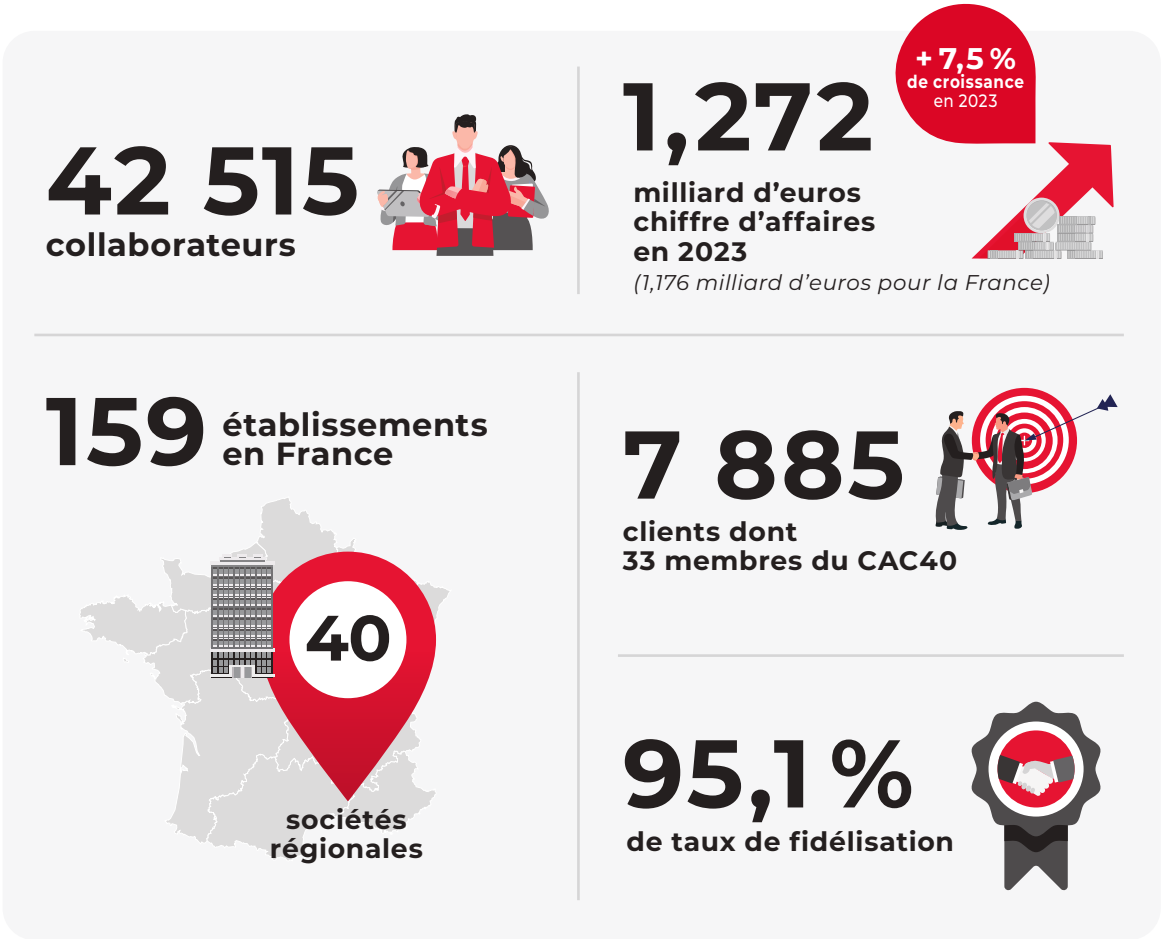
Nous voulons de la sorte graver dans le marbre nos singularités et affirmer notre cap pour l'avenir. Je suis fier que la valorisation de l'humain en soit l'épicentre, pour continuer à toujours mieux contribuer au développement de nos clients.

J'adresse une nouvelle fois toutes mes félicitations à l'ensemble de nos équipes que je salue très sincèrement pour leur implication exemplaire. Je remercie nos clients de leur confiance et de leur fidélité qui nous obligent. ●

GSF, référent premium en qualité sur la propreté et acteur multiservices

Créé en 1963, GSF facilite le quotidien des entreprises pour qu'elles puissent se concentrer sur leur cœur de métier. Le groupe est aujourd'hui le référent premium en qualité parmi les leaders de la propreté et opère une large gamme de services sur sites et leur pilotage, dans tous les secteurs d'activité.

4



+ Un référent premium

Un haut niveau de qualité de service garanti par un investissement permanent dans la formation, l'innovation et l'équipement, qui fidélise à la fois collaborateurs et clients.

+ Une forte proximité client

Un maillage territorial unique d'établissements à taille humaine, qui favorise écoute et réactivité, pour comprendre et accompagner au mieux chaque client.

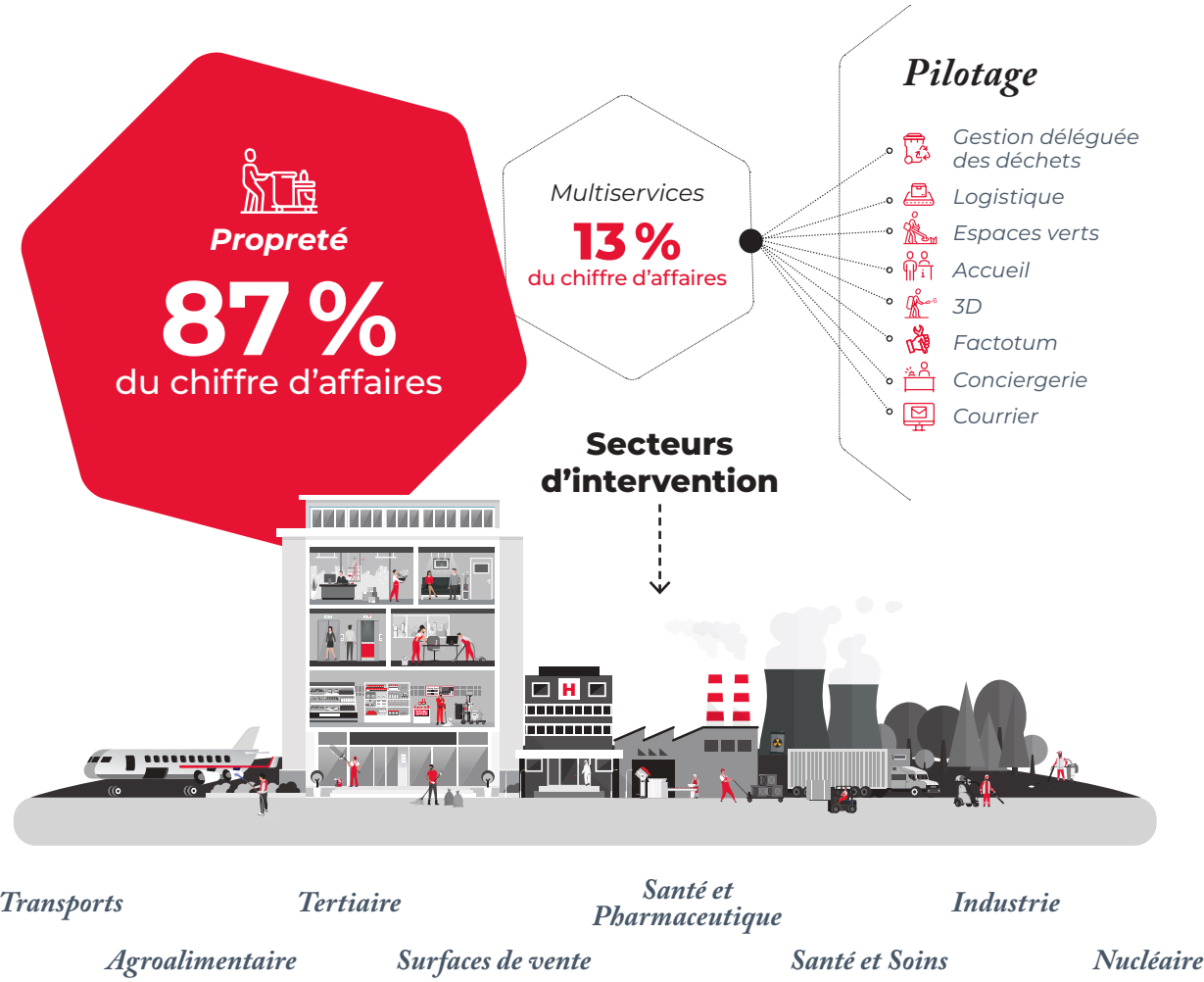
+ Un modèle RH unique

Une boucle vertueuse - bien recruter, encadrer et faire évoluer les talents - qui s'illustre par de faibles taux d'accidentologie, d'absentéisme et de turn-over.

+ Un développement responsable

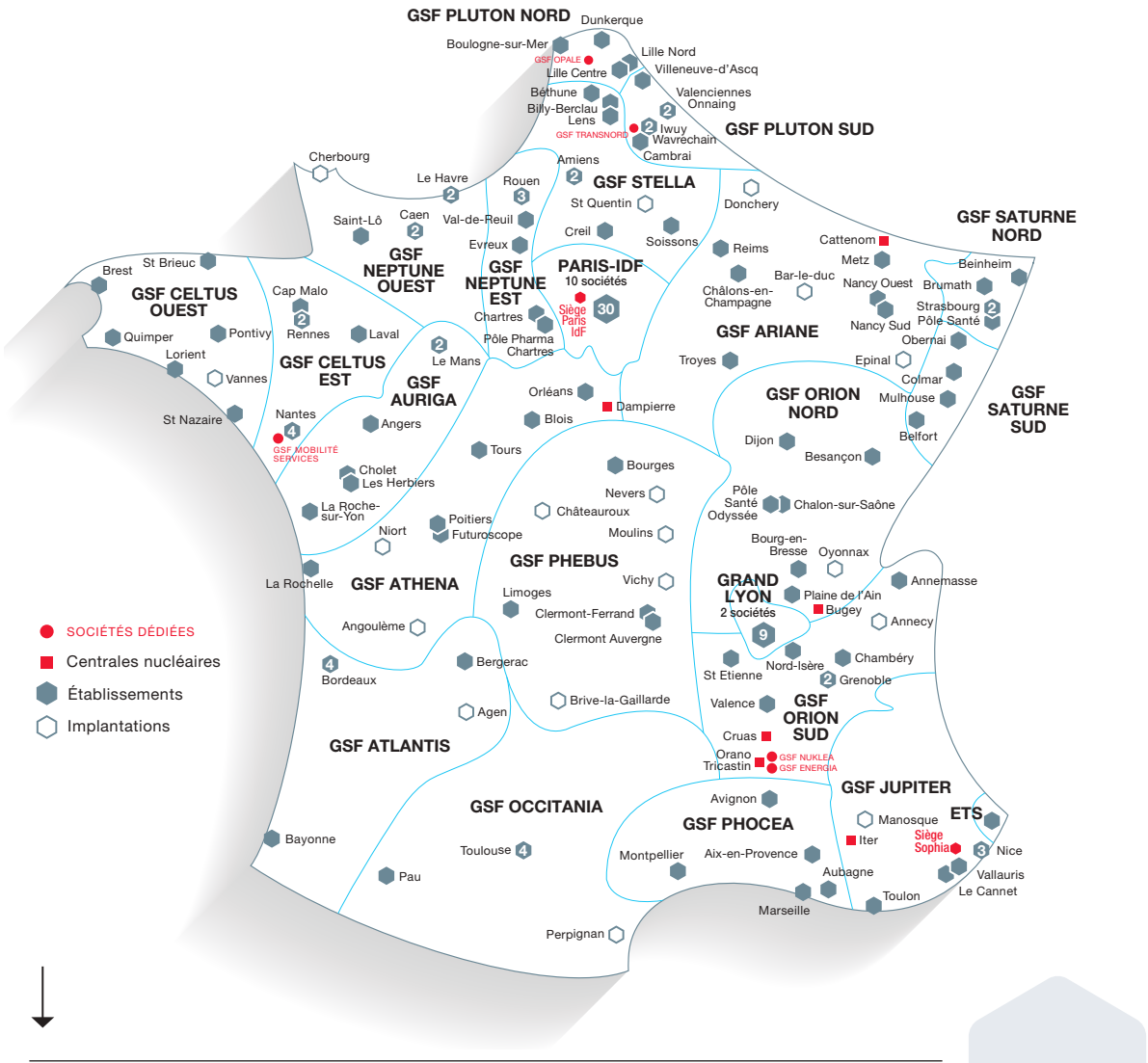
Une forte concentration sur le capital humain et les conditions de travail, combinée à une large prise en compte de l'impact environnemental.

5



Un modèle de proximité unique

6



À l'international, GSF est présent en Angleterre, au Canada et aux États-Unis

et fait partie du réseau européen ECS (European Customers Synergy) actif dans 41 pays.



Site client

GSF adapte son offre de services aux spécificités de chaque secteur d'activité et au contexte de chacun de ses clients, avec **une organisation sur-mesure** de ses équipes.

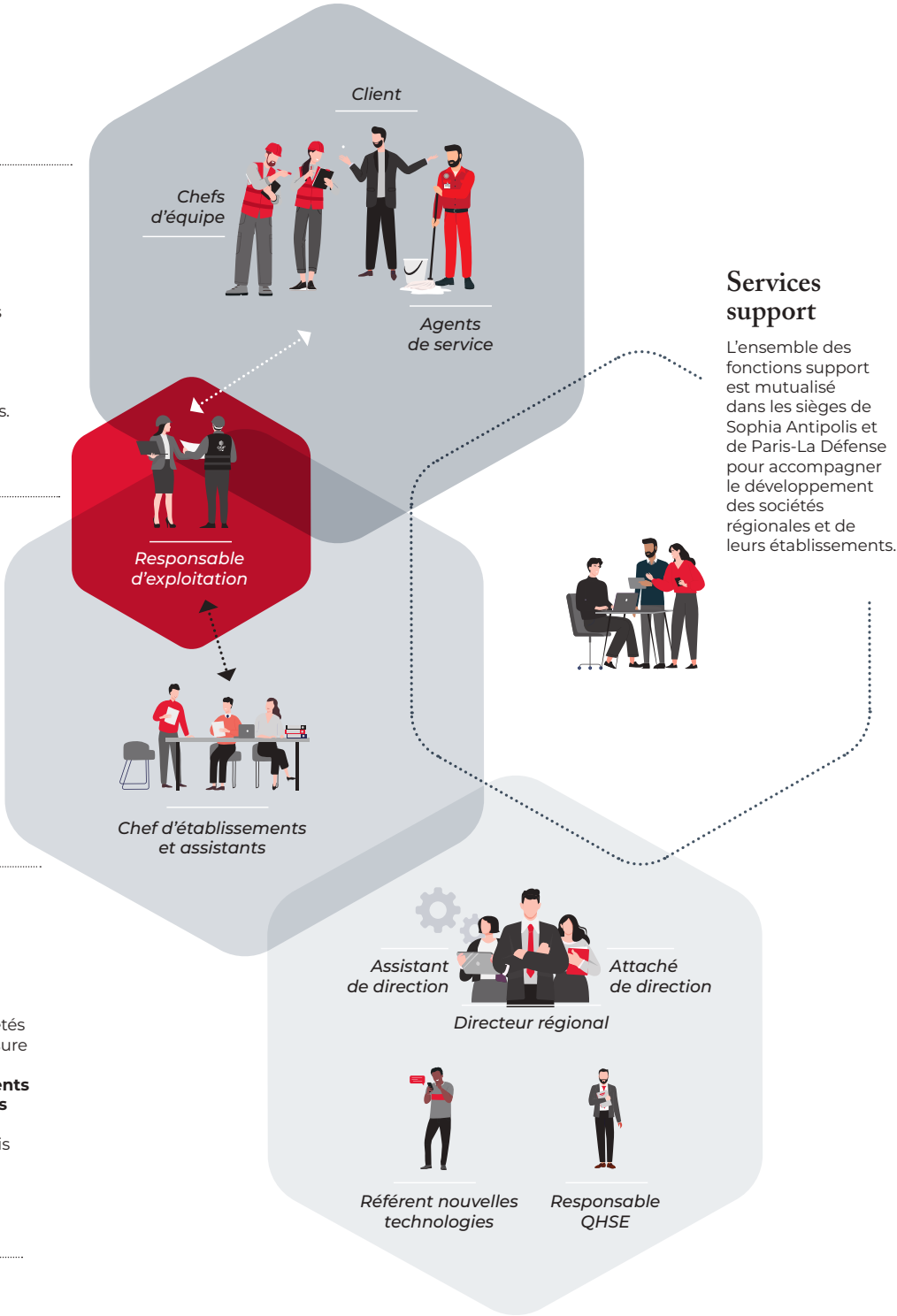
Établissements

Chaque établissement GSF est organisé selon **un modèle responsabilisant** et efficient, au plus proche de ses clients.

Sociétés régionales

Les établissements sont regroupés au sein de sociétés régionales. Au fur et à mesure de leur développement, **de nouveaux établissements puis de nouvelles sociétés sont créés pour garantir la même proximité** à la fois à leurs clients et à leurs équipes.

7



Donner toute leur valeur aux gestes qui font la différence

Nos engagements

Être un partenaire de confiance au service du développement de nos clients

GSF se positionne dans la chaîne de valeur de ses clients en délivrant des services essentiels à leur bien-être, leur performance et la qualité de leur environnement, en co-construction avec eux et grâce à une organisation sur-mesure de ses équipes.

Cultiver notre modèle de proximité pour accompagner au plus près nos clients et nos collaborateurs

GSF fonde son développement sur un maillage territorial d'établissements à taille humaine qui assure écoute et réactivité, pour répondre au mieux aux besoins de ses clients comme de ses équipes.

Œuvrer pour l'égalité des chances et développer les talents de chacun

GSF fait de la diversité et de l'égalité des chances les fondements de sa politique RH. Le groupe s'engage ainsi à intégrer, accompagner et former ses collaborateurs quels que soient leurs parcours de vie et tout au long de leurs carrières.

Mettre en œuvre les meilleures conditions de travail pour garantir la santé et la sécurité de tous

Protéger ses collaborateurs et préserver leur santé font partie des priorités de GSF qui déploie une approche proactive de la prévention des risques professionnels liés à ses différentes activités dans chaque secteur.

Agir avec notre écosystème afin de préserver les ressources et limiter notre impact environnemental

GSF apporte une réponse concrète au défi du changement climatique avec une stratégie énergie et climat ambitieuse et travaille en particulier à la gestion de l'eau, ingrédient principal de ses prestations de propreté.

Nos ressources

Humaines

- 39 365 collaborateurs en France de 141 nationalités
- Une priorité donnée à la promotion interne
- Un centre de formation, l'AFPENG et l'Université GSF
- Une volonté de recours systématique à l'alternance
- Une politique santé / sécurité engagée et objectivée
- Une politique handicap pilotée au niveau du groupe et des ressources dédiées

Stratégiques

- Un maillage territorial en France favorisant proximité et réactivité / Groupement de partenaires européens ECS
- Une politique ESG avancée
- Un système de management intégré certifié
- Une démarche éthique
- Une stratégie Climat Énergie avec une feuille de route adressée à la SBTi
- Une politique d'investissement régulière

Immatérielles

- Une cellule innovation : GSF Lab
- Un réseau solide d'experts

Propreté

Factotum Courrier

Gestion déléguée des déchets

Conciergerie Accueil

Espaces verts 3D

Logistique

Notre création de valeur durable

- 45 % de l'effectif avec plus de 5 ans d'ancienneté
- 92 % des directeurs régionaux, 77 % des chefs d'établissement et 34 % des responsables d'exploitation issus de la promotion interne
- 3,66 % de la masse salariale investis dans la formation / 437 certificats de Qualification Professionnelle
- 2 056 alternants, soit 5,2 % des effectifs
- Taux de fréquence 28,4 / Taux de gravité 2,38
- Taux d'emploi des personnes en situation de handicap de 6,17 %

- 159 établissements en France avec 245 salariés en moyenne. 1 responsable d'exploitation pour 61 agents de service en moyenne
- Note Ecovadis 89/100 / Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables et 100 % des fournisseurs évalués sur des critères RSE / Adhérent du Pacte Mondial Réseau France / Signataire de la Charte de la Diversité
- 100 % des sociétés triplement certifiées QSE
- Aucun signalement en 2023 de comportements contraires aux lois et réglementations
- Réduction de 4,5 % des émissions de gaz à effet de serre en 2022 par rapport à 2021
- 43,7 M€ de CAPEX

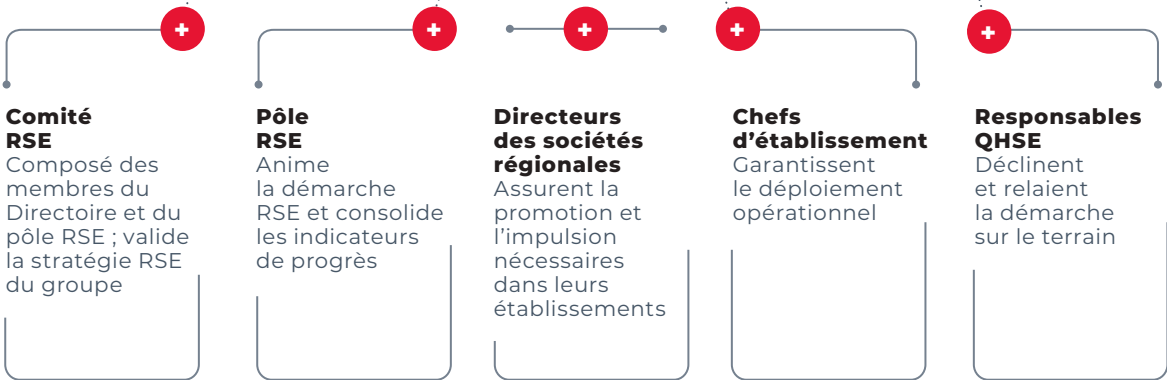
- 67 projets portés par le service Recherche & Développement
- 21 experts R&D / 22 référents nouvelles technologies / 8 responsables méthodes / 54 responsables QHSE



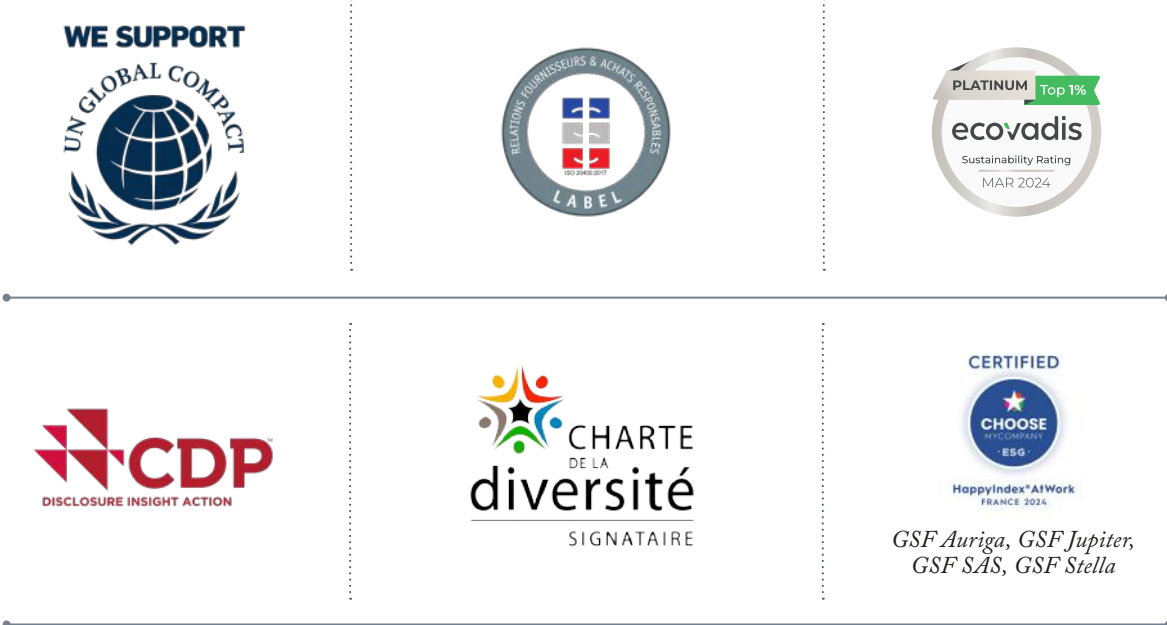
Un développement responsable

Les services support facilitent la démarche

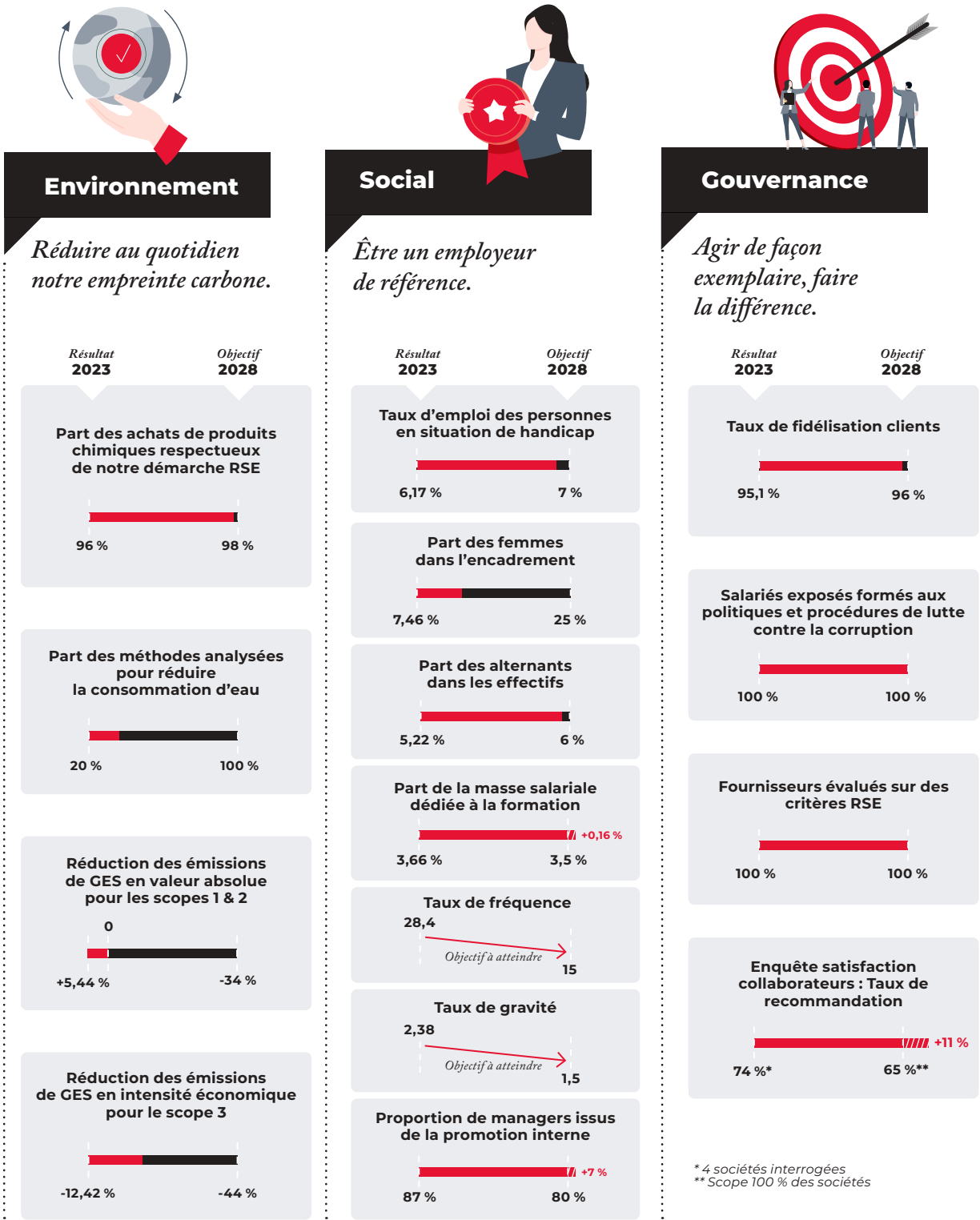
Un mode de pilotage de la RSE efficace



Distinctions



Feuille de route ESG



* 4 sociétés interrogées
** Scope 100 % des sociétés

Le Directoire

Les cinq membres du Directoire élaborent la stratégie du groupe et sa politique de développement. Ils font également partie du Comité RSE, pilotent et valident les plans d'actions et objectifs, notamment en matière de climat et d'énergie.



José Da Costa
Membre du Directoire
Sujets clés : Informatique et innovation digitale, Services partagés, Système de Management Intégré. Il a rejoint GSF en tant que responsable d'exploitation il y a 40 ans.



Christophe Cognée
Président du Directoire
Sujets clés : Communication, ESG (Environnement, Social et Gouvernance), International. Il a rejoint GSF en tant que chef d'établissement il y a 34 ans.



Éric Noleau
Membre du Directoire
Sujets clés : Grands comptes, Stratégie commerciale, Recherche & Développement. Il a rejoint GSF en tant que directeur adjoint Ile-de-France il y a 10 ans.



Luc Péteul
Membre du Directoire
Sujets clés : Ressources Humaines, Juridique. Il a rejoint GSF en tant que directeur des Ressources Humaines il y a 2 ans.



Emmanuel Schmidt
Membre du Directoire
Sujets clés : Finances, Contrôle de gestion. Il a rejoint GSF en tant que directeur Financier il y a 1 an.

Le Comité de surveillance

Composé de trois représentants de la société d'investissement TowerBrook, actionnaire majoritaire, de deux représentants de la famille Noisiez, actionnaire historique et de quatre administrateurs indépendants. Il valide la stratégie élaborée par le Directoire et contrôle l'atteinte des résultats.



Lionel Yvant
Président du Comité de surveillance
(Membre Investisseur Historique)



François Enaud
Vice-Président du Comité de surveillance
(Membre indépendant)



Daniel Bernard
Représentant de la SAS Provestis, Membre du Comité de surveillance
(Membre indépendant)



Olivier Dubois
Membre du Comité de surveillance
(Membre indépendant)



Grégory Guissard
Membre du Comité de surveillance
(Membre Investisseur Historique)



Maria Outters
Membre du Comité de surveillance
(Membre indépendant)



Édouard Peugeot
Membre du Comité de surveillance
(Membre Investisseur Majoritaire)



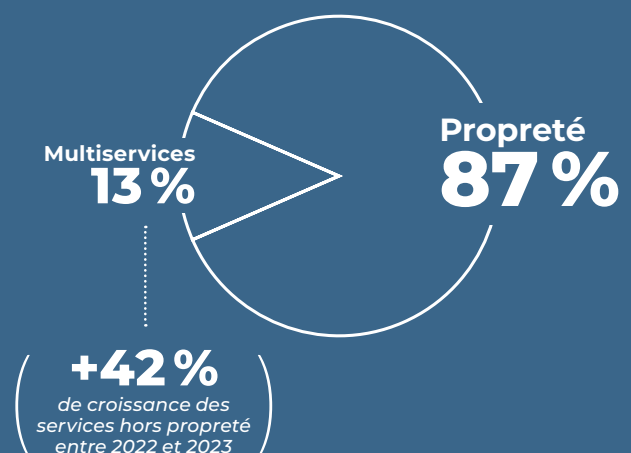
Jean Rollier
Membre du Comité de surveillance
(Membre Investisseur Majoritaire)



Alexis Spenle
Membre du Comité de surveillance
(Membre Investisseur Majoritaire)

Nous
sommes
au plus près
de nos
clients

14



*En pourcentage du chiffre d'affaires du groupe



15



Un référent premium sur la qualité de service

Les entreprises de multiservices ont un rôle clé à jouer pour satisfaire les demandes de leurs clients et les faire gagner en performance. Dans un environnement du travail en pleine mutation, les prestations doivent évoluer rapidement pour coller aux attentes des nouveaux usages. En tant que spécialiste des services sur site, GSF propose des offres sur-mesure dans tous les secteurs d'activité.

Depuis sa création en 1963, GSF offre un haut niveau de qualité de service en s'appuyant sur sa connaissance fine des sites client et sur ses expertises multisectorielles. « Référent premium dans la **propreté**, nous proposons également un certain nombre de prestations **multiservices** comme la gestion déléguée des déchets, l'entretien des espaces verts, le courrier, l'accueil, la préparation des salles de réunions et bien d'autres, entame Eric Claquin, directeur national du Développement. Nous adaptons nos offres en fonction des demandes du marché. »

Depuis 2022, l'Institut d'études privé Xerfi classe GSF comme une entreprise de **soft FM**. « C'est donc naturellement que nous avons souhaité devenir administrateur au sein du syndicat des entreprises de Facility Management, le Sypémi, poursuit Eric Claquin. Très attentifs à la satisfaction de nos clients, nous proposons du « **sur-mesure** » afin d'être créateur de valeur pour, notamment, les directions de l'Environnement de travail ».

Partenaire de confiance

Ce positionnement permet à GSF de répondre à l'ensemble des métiers du multiservices et ce, sans franchir la **frontière du multitechniques** qui doit être adressé par ses partenaires et clients : les sociétés de *Facility Management*. « Ce positionnement clair et notre maillage territorial dense couvrant l'ensemble du territoire national nous assurent une collaboration saine. Aux côtés des sociétés de *Facility Management*, nous sommes devenus l'acteur incontournable capable de prendre en charge un spectre large de services, permettant de donner des perspectives d'évolutions à nos agents issus de la propreté et de répondre aux besoins et attentes de nos clients et prospects », souligne le directeur national du Développement. ●

Une conduite responsable

L'éthique est un sujet essentiel pour GSF qui, depuis toujours, a une conduite responsable de ses affaires. Le groupe s'engage à lutter contre toute forme de corruption et de trafic d'influence et diffuse largement son code éthique régulièrement mis à jour.



GSF délivre une large palette de prestations multiservices

GSF et VINCI Facilities fonctionnent aujourd'hui sur des modèles similaires, avec des structures à taille humaine, de proximité et qui agissent en toute autonomie. Un excellent choix stratégique qui offre toute la latitude nécessaire à l'organisation d'un chantier. GSF, par ce schéma organisationnel, est une entreprise réactive, avec un fort esprit de service que nous avons pu éprouver depuis plusieurs années de relations commerciales. Cette culture servicielle laisse place au développement du groupe GSF qui est aujourd'hui en capacité de délivrer une large palette de prestations multiservices. Ce positionnement suit l'évolution du marché. En effet, depuis la crise Covid, les usages des bâtiments tendent à se modifier et les ressources humaines internes sont réaffectées à leurs cœurs de métiers. C'est ainsi que les clients confient leurs prestations multiservices et multitechniques à des partenaires externes sous la forme de marchés globaux et non des contrats mono activité. Nous trouvons pertinent de répondre à ces marchés avec un partenaire comme GSF, capable de répondre sur le multiservices et pour notre part sur le multitechniques et le pilotage global (facility management). Enfin, l'adaptabilité de GSF permet de mettre en place des prestations sur mesure et de répondre avec agilité aux évolutions régulières des clients.



Joachim Vital Durand,
chef d'entreprise VINCI Facilities Building Services

Un acteur multiservices

Fort de son expertise managériale et sa maîtrise des organisations, GSF opère une large gamme de services sur site et leur pilotage.

De la propreté à la gestion déléguée des déchets, de l'accueil à l'hospitality management, du factotum à la logistique... Aujourd'hui, GSF propose une offre adaptée aux spécificités de chaque secteur d'activité et au contexte de chacun de ses clients, avec **une organisation sur mesure de ses équipes**. Leur management de proximité, l'investissement dans la formation continue, la promotion interne et la fidélisation de ses collaborateurs constituent le cœur du modèle du groupe. Pour compléter sa palette de services, GSF propose également de les piloter. « Intégrer une **offre de pilotage** à notre gamme multiservices permet de proposer à nos clients une solution centralisée de gestion et de suivi. Nous renforçons notre positionnement en tant que partenaire de confiance, tout en augmentant notre capacité à répondre efficacement à leurs besoins évolutifs. Cette initiative témoigne de notre engagement à fournir des solutions innovantes et personnalisées, consolidant ainsi notre positionnement sur le marché », témoigne Charlotte Gély, responsable pôle Marketing.

Au-delà des frontières

En France, GSF poursuit sa croissance de 7,5% en 2023. Un modèle gagnant décliné à l'international. Nos filiales américaine, anglaise et canadienne se basent sur le « **GSF spirit** » pour poursuivre leur développement. « Professionnalisme et respect sont nos piliers. Le respect de nos collaborateurs, le respect de nos clients. C'est ainsi que nous construisons un sentiment de confiance avec notre écosystème, témoigne Troy Bargmann, président de la filiale GSF USA. La plupart de notre croissance au cours des huit dernières années a été réalisée dans le segment de marché de l'Éducation. La confiance de nos clients nous permet d'investir dans nos équipes. Aujourd'hui, 55 % de nos postes de direction sont occupés par des personnes promues en interne et qui occupaient auparavant des emplois non cadres ». ●



OPTIMA, notre espace dédié aux clients

Optima offre à nos clients un suivi et un contrôle clair, ainsi qu'une traçabilité des différents services réalisés. Cet outil digital leur permet de faire appel aux équipes GSF en cas de prestation ponctuelle et renforce le lien avec l'encadrement. Un espace documentaire partagé, une possibilité de main courante pour les demandes d'intervention et les réclamations, ou encore, un accès aux indicateurs qualité, financier, environnement et RH sont également à leur disposition.



Notre collaboration avec GSF est un témoignage de fidélité mutuelle qui s'étend sur huit années riches en projets et en succès partagés. Nous avons bâti une relation solide, basée sur la confiance. GSF se distingue par son identité affirmée, sa rigueur dans l'exécution et sa capacité à répondre aux exigences changeantes du marché. Cela nous permet désormais de lui confier de nouveaux services, co-construits ensemble.

Des prestations « sur mesure » qui répondent aux besoins spécifiques des sites LVMH. Aujourd'hui, nous attendons plus qu'une simple exécution de prestations, nous recherchons un accompagnement, une relation durable et une proximité qui permettent une réelle compréhension de nos challenges au quotidien. Des éléments que nous retrouvons avec le groupe GSF devenu, au fil du temps, un partenaire bien plus qu'un simple prestataire.



Franck Douau,
directeur adjoint des Installations,
direction des Services généraux LVMH

Innover pour donner de la valeur

Chez GSF, l'innovation est à la fois sociale, sociétale et technologique. En offrant une autonomie dans la conduite de projets, notre modèle d'organisation décentralisé favorise sa mise en œuvre au jour le jour. C'est ainsi que sont testées et déployées des solutions dédiées, sur-mesure, et imaginées en co-construction avec notre écosystème.

L'innovation sociale

De nombreuses initiatives sont déclinées par les sociétés régionales pour améliorer la **qualité de vie au travail** des collaborateurs ou venir en aide à des populations éloignées de l'emploi. Développement du travail en continu, du travail en journée, diversité, inclusion ou encore programmes de formations en sont des exemples.

Le développement du digital

Dans un contexte d'évolution technologique très fort, de nouvelles opportunités apparaissent pour transformer les services existants et créer de la valeur. « Notre priorité est de mettre le numérique au service de l'humain, pour nos clients et pour nos équipes, explique Christopher Tollnert, directeur Informatique et Innovation digitale. Tout d'abord, nous renforçons notre **offre intégrée de suivi** des différents services réalisés, Optima, afin d'améliorer notre reporting à nos clients, avec de l'algorithmie intelligente pour plus de simplicité et d'efficacité ».

Nous nous appuyons également sur l'intelligence artificielle et la data science pour concevoir de nouveaux services optimisés pour nos clients et pour protéger nos collaborateurs. Pour mettre en œuvre ces solutions, nous nous appuyons sur une communauté de référents nouvelles technologies dans chacune de nos sociétés de production, soutenus par des centres d'excellence du groupe en transverse. Enfin, pour simplifier le quotidien de nos collaborateurs et nos **interactions avec nos clients**, nous dématérialisons un certain nombre de processus chronophages (coffre-fort numérique, contrats, factures...).



GSF, acteur innovant



Les innovations technologiques

Les équipes sont attentives à toutes les innovations technologiques et de produits proposées ou co-construites avec les fournisseurs. Parmi elles, la **cobotique** s'installe dans les prestations de propreté et de services sur site. Cette innovation permet d'atteindre deux objectifs principaux : améliorer la qualité de la prestation et les conditions de travail des salariés.

Côté environnement, le service R&D a déployé de nouvelles solutions de **gestion de l'eau**, ingrédient principal de nos prestations. Le pack Reduct'o, à destination des collaborateurs, contient un ensemble de solutions pour la gestion de l'eau : sensibiliser pour prévenir, contrôler pour corriger les dérives, établir un plan d'action, déclencher les mesures en fonction du niveau d'alerte et enfin capitaliser pour l'avenir. On y retrouve un module e-learning mais aussi des campagnes de sensibilisation avec onze engagements pour économiser cette ressource cruciale. En complément, GSF propose à ses clients une nouvelle solution de compteurs d'eau connectés. ●

Un laboratoire d'idées

Le GSF Lab, cellule d'innovation du groupe, a pour mission de co-construire des solutions innovantes avec les clients et les partenaires. En ligne de mire : faciliter le travail des agents de service et proposer des offres sur mesure. En 2023, les équipes ont notamment travaillé sur un prototype autour du concept d'hospitality management.

Nous sommes attentifs à nos collaborateurs



Participation : **58,9 %**



Note globale : **4,21/5**



Recommandation : **74 %**



Quatre sociétés du groupe GSF sont désormais labellisées « HappyIndex®AtWork » :
GSF Auriga, GSF Jupiter, GSF SAS, GSF Stella
(2 504 répondants / 4 248 invités)



Prévenir de manière proactive

Protéger nos collaborateurs et préserver leur santé fait partie de nos priorités. Dans ce cadre, GSF déploie une importante politique de prévention des risques professionnels liés à nos différentes activités, basée sur une approche proactive. Elle vise à diminuer les accidents du travail, les maladies professionnelles et à améliorer les conditions de travail.

24

Depuis 2022, la totalité des établissements GSF en France est certifiée Qualité, Santé, Sécurité, Environnement sur la base des normes ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001. Un résultat différenciant qui prouve la robustesse et la maturité de notre système de management intégré.

Le Système de Management Intégré (SMI), service dédié à la santé / sécurité, initie la politique de prévention, déployée en régions par les responsables QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement). Ils sont épaulés par un large réseau de Sauveteurs Secouristes du travail (SST) et 144 collaborateurs certifiés APTMS (Animateurs pour la Prévention des Troubles Musculo-Squelettiques).

En complément de cette politique, des **rituels santé / sécurité quotidiens** tels que les causeries ou les points sécurité avant la prise de poste permettent d'anticiper et de minimiser les risques.

GSF s'est également organisé pour répondre aux **risques psychosociaux** en mettant en place 19 référents harcèlements en société et des formations qui ont permis de sensi-

biliser 461 personnes sur le sujet à tous les niveaux de l'organisation.

Enfin, une cellule spécifique « Accident du Travail et Événement Grave » est effective 24h/24, 7j/7.

Une amélioration continue

Le SMI a également mis en place différentes actions afin d'évaluer les risques en matière de santé et de sécurité des employés comme des **diagnostics SST** en sociétés ou encore des « chasses aux risques » dédiées à certains secteurs comme l'aéroportuaire en 2023.

De nouvelles formations et causeries ont été déployées, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la radioprotection à destination des agents, responsables d'exploitation et chefs d'établissements.

Les actions en matière de **prévention du risque routier** ont également été poursuivies, permettant ainsi de former 931 collaborateurs, soit plus de 50 % des conducteurs du groupe.

Des journées dédiées ont enfin permis de sensibiliser 60 salariés de GSF SAS aux TMS dus aux postes de travail sur écran, ainsi que d'initier 49 collaborateurs aux gestes qui sauvent en partenariat avec l'Union départementale des premiers secours des Alpes-Maritimes.



Nous nous appuyons sur l'intelligence artificielle et la data science pour concevoir de nouveaux services optimisés pour nos clients mais aussi pour protéger nos collaborateurs.

Ainsi, notre nouvelle solution d'accidentologie utilise l'analyse prédictive comme un moyen d'aider à éviter des accidents de travail sur le terrain.



Christopher Tollnert,
directeur Informatique et Innovation digitale

25

Des challenges santé / sécurité

Chaque année, les sociétés du groupe GSF organisent des challenges santé / sécurité. Un règlement a été mis en place afin de contrôler différents points qualités relatifs à la gestion de la sécurité sur sites clients par nos chefs d'équipes qui en sont garants. À la fin de l'année, un classement est éta-

bli permettant de récompenser les trois meilleurs chefs d'équipes dans chaque société. En complément, le challenge annuel Florent Miguet, à destination des responsables d'exploitation, récompense les bonnes pratiques mises en place sur le terrain pour lutter contre les TMS.



Être un employeur de référence

Respect des hommes, valeurs humaines, promotion interne, formation, proximité de l'encadrement, qualité de vie au travail... Depuis plus de 60 ans, GSF s'attache à prendre soin de ses collaborateurs et à les faire monter en compétences. Cette politique de ressources humaines, développée dans nos sociétés régionales, est portée par un management conscient de ses responsabilités.

26

Dès le processus de recrutement, nos équipes RH comme nos managers en régions sont soucieux d'offrir la meilleure expérience candidat possible. Valoriser nos métiers, rendre le secteur de la propreté et des services attractif et surtout, présenter des plans de carrière concrets et atteignables. En effet, l'accompagnement des collaborateurs, la gestion des carrières et la **promotion interne** font partie de nos éléments de différenciation. L'outil « Talent up » en interne a pour vocation d'appuyer le développement du capital humain du groupe. C'est le cas avec les entretiens annuels, le parcours d'intégration, la bourse à l'emploi ou encore les souhaits de formation. Pour appuyer la **gestion des compétences et des carrières**, des filières métiers ont été créées. Elles ont pour objectif d'offrir une meilleure visibilité à chacun sur son poste et les attendus pour progresser. Elles permettent également de construire un plan d'actions avec son manager, de favoriser

l'évolution et de développer l'attractivité de nos métiers. En complément, le service Recrutement et Formation des Talents promeut la **mobilité interne** pour offrir de nouvelles perspectives aux salariés de l'entreprise. Ces derniers sont également encouragés à « recommander » un candidat pour un poste proposé par GSF. Ami, famille, ancien collaborateur ou camarade de promotion... GSF est toujours prêt à accueillir un nouveau profil qui pourrait s'épanouir au sein du groupe.

Dénicher les jeunes pousses

En 2023, un poste de Campus Manager a été créé. Interlocuteur privilégié pour les relations école-entreprise, il a pour objectif de nouer des **partenariats forts avec les établissements scolaires** et d'aller à la rencontre des étudiants pour leur faire découvrir les offres d'alternance et de stages à pourvoir ainsi que notre secteur d'activité.

Un pôle Actions Sociales pour les salariés

Créé en 2023, le pôle Actions Sociales de GSF a pour vocation de mettre en place des mesures pour améliorer le quotidien des salariés en utilisant les fonds de solidarité existants, notamment auprès des organismes sociaux. Dans ce cadre, le pôle accompagne

les salariés, sur les problématiques sociales liées au logement et à la santé, ainsi que sur les proches aidants. Par ailleurs, un dispositif d'assistance sociale a été mis en place avec le réseau AIPSSIE.



L'alternance permet de faire découvrir les valeurs, la culture de GSF ainsi que nos métiers.

”



Vincent Ré,
directeur Recrutement et Formation des talents

La modernisation RH

Depuis 2022, le groupe a engagé une grande démarche de modernisation RH à travers la digitalisation de ses process. L'objectif étant d'accompagner au mieux nos collaborateurs et de simplifier leur quotidien avec des outils intuitifs. Parmi ces projets, la dématérialisation du bulletin de salaire est un exemple. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'un **coffre-fort numérique** personnel. 75 % des agents de service ont déjà adopté ce nouvel outil déployé en 2023. « Ce fort taux d'adhésion prouve la confiance de nos équipes dans les solutions proposées par le management opérationnel, souligne

Luc Péteul, directeur des Ressources Humaines, mais aussi notre considération envers toutes les fonctions du groupe : nos outils sont développés pour tous ». Rappelons que le groupe s'est toujours attaché à la plus grande rigueur pour la gestion administrative et l'accompagnement des salariés. ●

Rencontre avec
Chloé Migliore,
notre Campus Manager !



27

Les Tremplins GSF : des idées plein la tête !

Depuis 2010, GSF organise un concours annuel d'innovation : « Les Tremplins GSF », destiné aux étudiants en BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE), Environnement Nucléaire (EN) et aux Licences QHSE et TCNII Responsable Développement Hygiène Propreté et Services. Une dotation globale annuelle de 12 250 euros est prévue pour récompenser les trois équipes et leurs

établissements. « Ce type de concours les fait rentrer dans le monde de l'entreprise. Cela rend leur enseignement concret, c'est une expérience qui leur apporte beaucoup », constate Nolwenn Perrin, professeure en biotechnologie de santé, environnement au Lycée Françoise de Grâce au Havre qui a suivi et soutenu Céline Feiller, vainqueur des Tremplins 2023 avec un projet de recyclage de canettes. Ce concours est également un moyen de repérer les futurs talents de nos métiers et de les embaucher !

Développer les talents

Les femmes et les hommes sont la première richesse de GSF. Nous nous engageons à intégrer, accompagner et former nos collaborateurs et ce, tout au long de leurs carrières. Agents de services, managers, assistantes, métiers annexes à la production... Toutes les fonctions sont concernées par le développement des compétences, facteur de motivation, de considération et de performance.

Depuis 1976, notre **université d'entreprise** professionnalise les salariés à nos métiers. L'AFPENG, notre organisme de formation interne, certifié Qualiopi, gère tous les cursus du groupe. Sa mission première : l'accompagnement de chaque talent.

Des formations sont imaginées et dispensées pour chaque profil de l'entreprise. Les stagiaires responsables d'exploitation sont accueillis à l'Université GSF, à Sophia Antipolis, pour des modules théoriques et pratiques. Un campus où nos managers venus de toute la France apprennent, se perfectionnent et échangent expériences et bonnes pratiques. Les assistantes et les chefs d'établissements bénéficient également de formations dédiées comme l'argumentaire (11 semaines pour les chefs d'établissements).

Des modules e-learning

77 modules de formations sont disponibles sur l'Université en ligne. Ils permettent de transmettre la

culture GSF, le savoir-faire et le savoir-être, mais aussi de renforcer différents thèmes : modules métiers, sensibilisation contre la corruption, lutte contre les discriminations, droit à la déconnexion, égalité professionnelle H/F ou encore enjeux de la RGPD.

Un réseau de formateurs internes en régions

Depuis 2020, GSF développe son réseau de formateurs internes. Aujourd'hui au nombre de quatorze en France, ils interviennent de manière autonome sur chacune de leurs sociétés régionales et sont animés en transverse par l'Université GSF. Ils se réunissent plusieurs fois par an pour mettre en commun travaux, retours d'expérience et pédagogie. « Ce déploiement a plusieurs avantages. En premier lieu une modalité complémentaire de formation, **proche du terrain** et réactive pour accompagner nos agents » explique Sabine Dujarric-Oueslati, responsable Formation. De plus, ces modules peuvent être centrés sur des demandes spécifiques, pour un apprentissage technique plus ciblé. ●



“ J’ai intégré GSF en 2012 en tant que chef d’équipe. Je suis désormais chef d’établissement depuis 2020... GSF est un groupe avec des opportunités multiples et des passerelles professionnelles importantes. ”



Kévin Proietti,
chef d'établissement

Découvrez
le parcours
de Kévin !



GSF CLOÉ : maîtriser les savoirs fondamentaux

L'illettrisme reste un sujet tabou qui touche pourtant 7 % de la population française. Dans le secteur de la propreté, 20 % des salariés sont concernés. Face à ces chiffres de grande ampleur, GSF a décidé de s'engager en lançant un projet d'envergure : GSF CLOÉ.

GSF Grande Arche, Trévise, Jupiter, Phébus, Atlantis, Airport, Phocéa, Auriga... Nombre de nos sociétés régionales ont déjà testé différentes modalités de formation d'alphabétisation ces dix dernières années. La plus belle réussite ? Le partenariat entre GSF Grande Arche et L'Oréal. Il a permis de former plus de 150 salariés sous l'impulsion de partenaires. Parmi eux, l'association Stop Illettrisme et l'organisme de formation Accentonic.

Développer les compétences

Aujourd'hui, GSF a pour ambition de faire de la maîtrise des savoirs fondamentaux un véritable engagement RSE national. Dans ce cadre, le programme GSF CLOÉ matérialise l'engagement de notre groupe pour l'accompagnement de nos collaborateurs pour **Compter, Lire, utiliser les Outils numériques et Écrire**. Des savoirs qui, non maîtrisés, conduisent des salariés à rencontrer de réelles difficultés dans leur vie professionnelle et personnelle. Source potentielle de dysfonctionnements, voire d'accidents, cette situation peut entraver l'organisation des chantiers, des équipes ou encore la satisfaction des clients.

GSF s'engage donc à accompagner ses salariés, d'abord en sensibilisant ses managers et surtout en leur facilitant l'accès aux programmes de formation dans l'ensemble des sociétés du groupe. ●

“ En 2019, j’ai été embauchée par GSF en tant qu’agent de service et j’ai senti que j’avais les capacités d’évoluer. ”

J’ai choisi de faire cette formation d’alphabétisation pour m’aider à mieux parler le français. Aujourd’hui, je suis cheffe d’équipe !



Domingas SANCHES LOPES,
cheffe d'équipe

Découvrez
GSF CLOE
en immersion



Contribuer à l'égalité des chances

Depuis 60 ans, GSF intègre la diversité et l'égalité des chances au cœur de sa politique RH. Plus de 40 000 collaborateurs, issus de 141 nationalités différentes composent nos équipes. Hommes, femmes, jeunes, seniors, retraités, personnes en situation de handicap, diplômés ou non... Quels que soient leur âge, leur sexe ou leurs origines, ils sont GSF !

Chez GSF, nous donnons leur chance à tous, embauche, formation, promotion professionnelle... Intégrer le groupe en tant qu'agent de service et devenir chef d'établissement n'est pas qu'un rêve, c'est une réalité. Le recrutement n'est pas seulement un CV : chaque personne est considérée pour son parcours de vie, son histoire, sa personnalité et se verra accorder **confiance et autonomie**.

30

L'égalité des chances est notre essence même. Les femmes et les hommes sont la première richesse du groupe GSF et leur management est notre spécialité. Le respect de chaque salarié anime le quotidien des équipes, depuis la création de notre entreprise.

GSF est signataire de la **Charte de la Diversité** depuis 2014, s'engageant ainsi à déployer des actions en faveur de la diversité. ●

”

J'ai quitté le Portugal pour m'installer en France en septembre 2012 et j'ai débuté chez GSF dès le mois d'octobre en tant qu'agent de service. Aujourd'hui, je suis assistante commerciale. GSF m'a donné ma chance.

”



Découvrez
le parcours
de Tania !



Tania Teixeira Botelho,
assistante commerciale



Handicap : favoriser l'intégration

Créée au 1^{er} janvier 2023, la mission handicap du groupe GSF définit et coordonne la politique handicap pour notre entreprise. Notre objectif principal est de favoriser, dans tous nos établissements, un environnement professionnel où chaque individu, qu'il soit en situation de handicap ou non, se sente accepté, accompagné, et encouragé à exprimer ses besoins spécifiques.

« Pour 2023, nos projets ont été pensés de façon à y inclure le handicap dans son acception sociétale, notamment en faisant intervenir des entreprises du secteur protégé et adapté (STPA) dans la mise en place d'actions structurantes », entame Séverine Mari, responsable Handicap.

Des ateliers participatifs, co-construits et animés par l'entreprise adaptée AKTISEA, ont permis de sensibiliser 300 collaborateurs. En complément, une campagne de sensibilisation à la **reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé** (RQTH) a été déployée dans les établissements de GSF, touchant l'entièreté de notre effectif. Cette première campagne a mis l'accent sur le handicap invisible qui constitue 80 % des handicaps dans l'entreprise. De plus, AKTISEA est à disposition des collaborateurs de GSF qui le souhaitent, pour répondre de façon confidentielle à leurs questions sur le handicap et les accompagner dans leur démarche de RQTH.

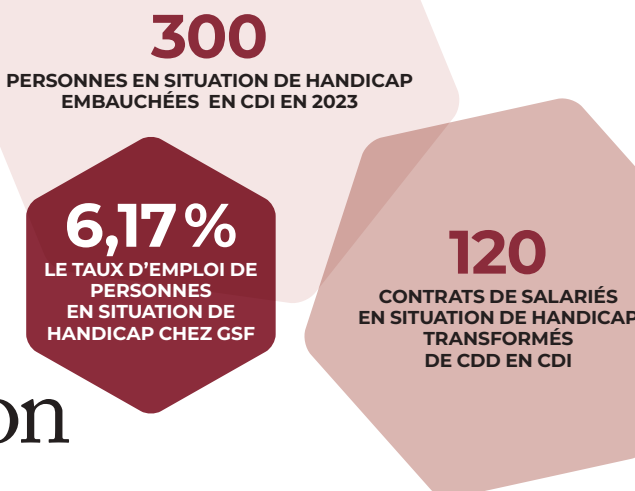
Enfin, un renforcement de notre collaboration avec le **secteur adapté** sur des prestations de propreté

et services pour des appels d'offres nationaux est désormais en place.

Un engagement social et sociétal

GSF démontre son engagement social et sociétal en promouvant la diversité et en favorisant l'intégration et la reconnaissance des personnes en situation de handicap. Nous contribuons à la création d'un environnement de travail plus riche et plus représentatif de la société, véritable facteur de performance durable. GSF garantit, pour l'ensemble de ses sociétés, le respect de la législation en matière d'emploi des personnes en situation de handicap et de **lutte contre les discriminations** avec pour objectif de le dépasser et ainsi, d'être exemplaire en la matière.

Enfin, il s'agit d'attirer et fidéliser les talents en offrant un **environnement de travail inclusif**. Le groupe devient plus attractif pour les personnes en situation de handicap mais également pour tous les collaborateurs souhaitant travailler dans une entreprise dont les valeurs correspondent aux leurs. ●



31

Nous sommes conscients de nos responsabilités

32

CSF a défini des objectifs de réduction concrets de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2028.

|

-34 %
scope 1 et 2
(valeur absolue)

|

-44 %
scope 3
(en intensité)



33

Des engagements durables

Les enjeux climatiques et environnementaux s'imposent désormais comme une des préoccupations majeures des dirigeants d'entreprises françaises. Selon une étude de Bpifrance parue en avril 2023, 67 % des dirigeants de PME et d'ETI interrogés se disent attentifs aux enjeux environnementaux contre 31 % en 2020. Un sujet qui devient donc stratégique tant pour les clients du groupe que pour GSF qui, depuis 2022, a accéléré sa transition énergétique avec une stratégie climat et énergie ambitieuse en trois étapes : « Mesurer, Agir et Contribuer ».

En 2023, GSF continue de déployer sa **stratégie climat et énergie**. Une mise à jour du bilan 2021 des émissions de gaz à effet de serre (GES) a d'abord été réalisée avec un correctif plus précis sur les trajets domicile travail. Ainsi, nous constatons une diminution de 4,5 % au global avec un bilan 2021 corrigé s'élevant à 135 097 tCO₂e.

34

La réalisation du bilan GES 2022 a, quant à elle, permis une analyse de l'évolution de nos émissions. Le bilan total s'élève ainsi à 129 017 tonnes équivalent CO₂. Ramenée au chiffre d'affaires du périmètre France et Monaco, cette empreinte correspond à 118 gCO₂e/€. Ce chiffre se situe cette année encore dans la moyenne basse d'une activité tertiaire à 170 gCO₂e/€ (prestations de services).

Dans ce cadre, GSF a défini des objectifs de réduction concrets : **-34 % scope 1 et 2** (valeur absolue) et **-44 % scope 3** (en intensité) en cours d'examen par l'organisation internationale de référence l'initiative Science Based Targets (SBTi) qui offre aux entreprises l'opportunité de faire valider leurs objectifs de réduction d'émissions de manière indépendante, basée sur une méthodologie scientifique.

Afin d'atteindre ces objectifs, voici quelques exemples : verdissement de la flotte automobile avec une nouvelle « car policy » offrant un large choix de véhicules électriques, développement de la mobilité durable, réduction du nombre de trajets de nos collaborateurs avec la mise en place du travail en journée et en continu lorsque cela est possible, allongement de la durée d'utilisation du matériel et utilisation de matériel reconditionné. ●



Traace, un logiciel de collecte et d'analyse de nos émissions de gaz à effet de serre a été implémenté dans notre organisation. Cette application permet de situer notre empreinte carbone mais aussi, à terme, celle de nos activités chez nos clients et de mettre en place des plans de réduction.



Nicolas Lehmann,
chargé de mission QSE



Agir et contribuer

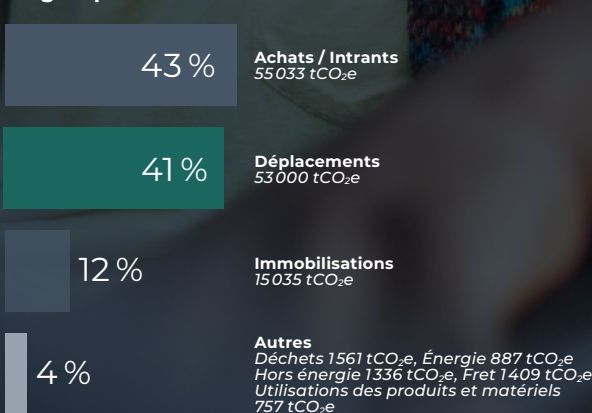
Nos 42 515 collaborateurs ont poursuivi leurs efforts et nombre de nouvelles actions ont été réalisées :

- GSF fait partie des 55 entreprises signataires de la charte d'engagement en faveur du covoiturage des salariés du plan d'action national lancé par l'État en décembre 2022 pour promouvoir le covoiturage du quotidien, notamment les trajets domicile-travail.
- Des ateliers d'idéation ont été réalisés avec plus d'une centaine de collaborateurs (opérationnels et services support) pour définir les actions à mener dans le cadre de la transition bas carbone du groupe.
- Des Fresques du climat ont eu lieu avec l'ensemble des responsables QHSE, directeurs régionaux et directeurs nationaux de Production ainsi que collaborateurs du siège soit près d'une centaine de collaborateurs.
- La plateforme climatique TRAACE a été déployée pour piloter l'empreinte à différents niveaux de notre organisation.
- 51 % des conducteurs du groupe ont été formés à l'éco-conduite.
- Notre société GSF Airport a été sélectionnée par notre client Aéroports de Paris pour participer au Projet ACT 2023 aux côtés de plusieurs autres fournisseurs d'ADP. L'objectif de ce programme est de co-construire une démarche de décarbonation adaptée aux enjeux de notre client.

35

- GSF a signé la Charte d'engagement post-carbone proposée par Paris la Défense. Objectifs : diviser par deux les émissions carbone d'ici 2030 et transformer les usages dans le quartier d'affaires parisien, place forte de l'économie française.
- Le groupe poursuit son plan de sobriété énergétique. À noter un gain de 308 000 kWh d'énergie (27 Tonnes CO₂e évitées) sur GSF SAS grâce à l'abandon du chauffage au gaz, à la régulation des températures dans les locaux et aux écogestes des collaborateurs.

Décomposition de l'empreinte carbone du groupe GSF ⁽¹⁾



(1) Données 2022

Une politique achats reconnue

La politique achats de GSF est certifiée par le Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables. En 2023, le groupe a poursuivi son plan d'actions en ce sens afin d'exercer son devoir de vigilance tout en construisant des partenariats solides.

En 2023, GSF fait partie des 95 entreprises françaises labellisées « **Relations Fournisseurs & Achats Responsables** ». Elle est également la seule entreprise du secteur propreté détentrice de cette distinction. Ainsi, le groupe répond aux cinq grands critères que sont : Engagement et gouvernance de l'organisation dans une démarche d'achats responsables, Conditions de la qualité des relations fournisseurs, Respect des intérêts des fournisseurs, Intégration de la responsabilité sociétale dans le processus achats et Impacts des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème. « Ce label, et plus largement la RSE, est un état d'esprit, une question de conviction, témoigne Marie Calautti, directrice Achats. Nous avons toujours fait de la RSE au sein du groupe, en nous souciant de nos collaborateurs et de l'environnement ». De plus, les acheteurs du service sont formés, notamment sur la partie technique pour être à la pointe dans les différents domaines, y compris la RSE qu'ils se doivent de valoriser dans le cadre de leurs négociations.

Une relation de confiance

À travers cette politique achats, GSF met en place de véritables partenariats avec ses fournisseurs. Plusieurs fois dans l'année, des **journées achats** production sont organisées. Elles ont pour objectif d'aller à la rencontre de nos sociétés régionales en leur proposant une journée dédiée à la thématique des achats. Un moyen d'être toujours à la pointe pour équiper les agents sur sites et répondre aux demandes spécifiques de nos clients. « Je réunis également nos fournisseurs principaux chaque année afin de partager avec toutes les parties prenantes, de leur délivrer le même niveau d'information au même moment et d'écouter leurs voix », souligne la directrice.

↓
100 %
DES FOURNISSEURS
MAJEURS DE GSF
SONT IMPLANTÉS EN FRANCE

Aller toujours plus loin

GSF a inclus dans tous ses contrats une **clause RSE** et chaque fournisseur doit répondre à un questionnaire via une plateforme dédiée, obtenant ainsi une notation pour connaître son degré de maturité en la matière. Si la note est inférieure à 50/100, un plan d'actions correctif est demandé par GSF. Les appels d'offres nationaux sont organisés en ce sens. Pour 2023, la catégorie abonnement, hygiène et sanitaire était concernée. Le groupe poursuit également son travail avec les **ESAT** (Établissements ou services d'aide par le travail). Ces entreprises sociales réalisent, à la demande, certaines prestations. Certains de nos fournisseurs sont également des entreprises adaptées qui accueillent des personnes handicapées physiques ou mentales en tant que salariés.

Des méthodes et produits éco-responsables

Afin de réduire le plus possible l'impact environnemental de nos activités, nos produits et méthodes évoluent sans cesse. À titre d'exemple, l'utilisation de **l'électrolyse de l'eau** en remplacement de la chimie conventionnelle génère 8 fois moins de gaz à effet de serre et 30 fois moins de déchets. Enfin, **l'économie circulaire** est une dimension systématiquement abordée dans le processus achats : recherche de filières de valorisation, maîtrise de la fin de vie des matériels, réduction des emballages...



L'or pour GSF et Adelya !

Le travail collaboratif entre le service des achats de GSF et l'équipe Recherche & Développement d'Adelya pour le concept Wi Etik, un système connecté de centrale

de distribution de produits concentrés, totalement sécurisé pour l'utilisateur. Cette solution permet d'obtenir des produits prêts à l'emploi, d'avoir une traçabilité en temps réel des consommations mais aussi de calculer l'empreinte carbone. Les contenants des produits concentrés sont collectés, recyclés et revalorisés.

de distribution de produits concentrés, totalement sécurisé pour l'utilisateur. Cette solution permet d'obtenir des produits prêts à l'emploi, d'avoir une traçabilité en temps réel des consommations mais aussi de calculer l'empreinte carbone. Les contenants des produits concentrés sont collectés, recyclés et revalorisés.

GSF, acteur local engagé

Depuis sa création, GSF s'implique en proximité. Nos 40 sociétés régionales sont des membres actifs de leur sphère locale : soutien à des événements caritatifs, actions de mécénat, opérations ponctuelles, programmes sur le long terme... Tour d'horizon non exhaustif de l'année 2023 !



Biodiversité

La biodiversité est grandement menacée par le changement climatique. Dans ce cadre, la sauvegarde des abeilles est primordiale. Ainsi, GSF favorise la pollinisation dans nos villes grâce à l'**installation de ruches**. À ce jour, 21 ruches GSF sont installées en France, ce qui représente environ 840 000 abeilles en haute saison.

38



Un de nos clients a beaucoup d'arbres et d'espaces verts dont nous gérons l'entretien. Ces espaces n'étant pas utilisés, nous avons donc naturellement proposé l'installation de ruches.

”

Témoignage de Gildas Duret,
responsable QHSE GSF Celtus Ouest



Nos filiales ont du cœur

Établissements, sociétés et sièges du groupe GSF ont, cette année encore, multiplié les **opérations de dons et collectes**. Secours Populaire, Restos du Cœur, Clowns Z'Hôpitaux, Bouchons d'amour, Handicap International et bien d'autres associations ont bénéficié de la solidarité des collaborateurs mais aussi de nos clients. Une mobilisation qui s'est également ressentie sur des **événements caritatifs** : trail, trek, courses, Virades de l'Espoir et bien d'autres... Enfin, d'autres actions de soutien ont eu lieu comme des dons du sang à l'EFS (Établissement Français du Sang), le soutien à Global Heart Watch ou encore la poursuite de mécénats à destination des établissements de santé ainsi que des sensibilisations comme Octobre Rose pour le cancer du sein.



Nettoyer la planète

C'est devenu une coutume ! En septembre, le **World Cleanup Day**, une nouvelle fois, trouvé des volontaires au sein de nos effectifs. Une dizaine de sociétés, très souvent aux côtés de leurs clients a participé au grand nettoyage de la planète. Des opérations ont eu lieu partout en France afin de se débarrasser des déchets sauvages mais pas que... Mention spéciale pour notre filiale GSF Canada qui a ramassé plus de 300 kg de déchets ensuite triés localement. GSF a aussi participé au **Cyber World Cleanup Day** : une opération de sensibilisation à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique. Tous les collaborateurs ont été invités à relever le défi et ont ainsi supprimé 184,14 GB de données obsolètes, permettant une économie de 38,6 kg d'équivalent CO₂.

WE SUPPORT



Global Compact France

GSF est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2005. Une adhésion, renouvelée chaque année par le Président du Directoire, qui souligne l'engagement du groupe dont les valeurs coïncident avec cette initiative internationale.



Un Noël solidaire

Plusieurs filiales se sont mobilisées pour rendre les fêtes de fin d'année plus belles pour tous ! Chez GSF Orion Nord, les équipes ont troqué les hottes en osier contre des étagères à jouets. Le principe est simple : des étagères en carton passent, de site client en site client, partenaires de l'opération. Les **dons** récoltés sont ensuite offerts aux hôpitaux de la région. Les équipes de GSF Auriga ont installé des caisses en bois où sont récoltés les dons de jouets. Les **cadeaux** sont ensuite enlevés une à deux fois par jour par nos équipes et distribués aux différentes antennes des Restos du Cœur. De leur côté, GSF Astrée et Stellantis se sont mobilisées pour l'association Les Apprentis d'Auteuil afin d'offrir des **livres** neufs ou en très bon état aux enfants de 0 à 18 ans qui rencontrent des difficultés au quotidien.

39

Un esprit sain dans un corps sain

La **démarche nutrition santé** de GSF poursuit son déploiement partout en France. Proposée depuis plusieurs années aux agents de services, elle comporte trois étapes : des échauffements avant la prise de poste, un atelier nutrition et des exercices de retour

au calme via la sophrologie. Elle a pour objectifs d'améliorer la qualité de vie et de diminuer le nombre d'accidents du travail. Pour rappel, cette démarche avait été primée en 2022 lors de la 16^e édition des Trophées de l'ARSEC dans la catégorie « Inventions Santé Bien-être » !

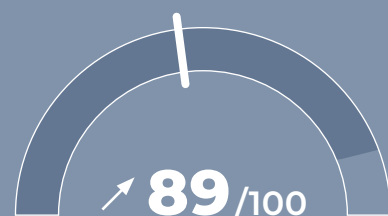
Nous sommes pour un impact maîtrisé

40

Performance en matière de RSE selon ECOVADIS



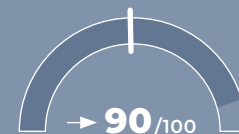
Note globale



Environnement



Social & droits de l'Homme



Éthique



Achats responsables



— Moyenne du secteur

41



Gestion des risques et contrôle interne

La direction du Système de Management Intégré conçoit la cartographie des risques et effectue sa mise à jour. Le Contrôle de Gestion est garant de la bonne application des règles, notamment en matière sociale, comptable, fiscale et conformité à l'éthique des affaires. Ces directions diligents des audits selon un planning préétabli. Le système décentralisé à taille humaine de GSF rend cette organisation efficace. De plus, les délégations de responsabilité mises en place aux différents niveaux contribuent à sa bonne exécution. La Direction groupe effectue une surveillance globale sur ces dispositifs pour, le cas échéant, initier des actions correctives nécessaires en cas de dysfonctionnement.

Le groupe est conscient que, dans le cadre de ses activités, il génère des impacts sur l'environnement et dans l'écosystème dans

lequel il évolue. Pour contrôler ces impacts, voire contrebalancer les effets négatifs, il est de sa responsabilité d'identifier les éventuels risques auxquels il pourrait faire face. Dans ce cadre, mais également dans celui du devoir de vigilance, une analyse des risques a été réalisée. Cette dernière assure la continuité avec les autres méthodes d'évaluation des risques qu'utilise GSF. Le périmètre d'évaluation porte sur l'ensemble de ses activités, que ce soit pour les filiales en France ou à l'International. L'échelle d'évaluation des risques est la suivante : limitée, modérée, majeure, critique. L'évaluation combine la probabilité d'occurrence d'un risque donné avec le degré de gravité des conséquences de ce risque. Pour l'exercice du rapport annuel, nous avons fait le choix de faire ressortir les risques qui ressortent comme étant matériels. ●

Risques liés à la stratégie et aux opérations

Risques matériel identifiés	Risque qualité (insatisfaction client)	Risque de violation, vol ou perte des données sensibles / Cyberattaque	Risqué lié au système information / Cyberattaque
Description du risque	Prestation qui ne correspond pas au cahier des charges.	Diffusion des données des salariés ou des clients.	Panne prolongée, sabotage, phishing, piratage numérique.
Moyen de maîtrise	GSF est certifié selon la norme internationale ISO 9001 pour l'ensemble de ses établissements et de ses activités. Cette reconnaissance engage GSF à améliorer de façon continue sa performance en termes de qualité de service. La satisfaction est mesurée au travers d'indicateurs, d'enquêtes de satisfaction et de relations de proximité avec les clients à tous les niveaux de la hiérarchie. Les résultats sont traités en réunions institutionnelles et des actions sont mises en œuvre.	Un Data Protection Officer (DPO) est nommé. Il est garant de la protection des données personnelles. La Direction de l'Information et de l'Innovation Digitale veille à ce que le système de protection des données soit performant et sécurisant. La charte de bon usage des outils informatiques précise que chaque utilisateur est tenu d'assurer la protection des données personnelles qu'il traite. Des audits de sécurité sont réalisés régulièrement sur toutes les installations informatiques GSF et une évaluation par un tiers est réalisée.	La sécurité informatique est un point d'attention du groupe. Une ressource dédiée est en charge de la cybersécurité. Dans le cadre de la transformation digitale du groupe, la Direction de l'Information et de l'Innovation Digitale (D2ID) a instauré des règles strictes en matière de sécurité pour les infrastructures, les matériels et les applications. Une charte de bon usage de l'outil informatique est communiquée à l'ensemble des salariés et des campagnes de sensibilisation à la vigilance sont conduites de manière régulière. L'utilisateur est tenu d'informer le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) et le Directeur de la D2ID de toute violation ou tentative de violation d'accès ou de tout autre élément de nature à mettre en péril la sécurité du système d'information. Un Plan de Continuité d'Activité dédié à l'informatique intègre ce type de risques.

Risques matériel identifiés	Difficulté de recrutement	Santé et sécurité des collaborateurs	Erreurs ou non-respect des instructions dans les milieux sensibles, incident ou accident	Perte de compétences clés
Description du risque	Pas ou peu de candidatures.	Risques psychosociaux, harcèlement. Accidents de travail et de trajet, maladies professionnelles, pénibilité...	Pollution produits clients. Dégradation produit ou matériel client.	Difficultés pour retenir les talents, suivi des compétences.
Moyen de maîtrise	Afin d'être attractif sur un marché de l'emploi dynamique, des campagnes de cooptation sont menées. La marque employeur est mise en exergue par différentes communications, par l'animation des réseaux sociaux pour faire connaître et valoriser nos métiers au plus grand nombre. Déploiement d'une démarche pour obtenir le label Happy @Work et contribuer ainsi à la notoriété de la marque employeur. La démarche RSE est diffusée dans l'organisation. Un rapport annuel vient valoriser nos différents engagements extra-financiers contribuant à l'attractivité du groupe.	L'ensemble du groupe et de ses établissements sont certifiés selon la norme internationale ISO 45001. Une importante politique de prévention des risques professionnels est déployée avec notamment l'élaboration et la mise à jour des plans de prévention et du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels ainsi que la détection et l'analyse systématiques des accidents, presque accidents et situations dangereuses. De nombreuses formations et sensibilisations à la sécurité sont prodiguées dans le but de réduire au maximum les risques. Un réseau de préventeurs des Troubles Musculo-Squelettiques a été créé et de nombreuses actions en matière de prévention et d'ergonomie sont régulièrement conduites, comme le Protocole d'Echauffement Pour Soi (PEPS). Le groupe s'est organisé pour répondre aux Risques psychosociaux en mettant en place notamment des référents Harcèlement et des formations sur le sujet à tous les niveaux de l'organisation. Une cellule spécifique « Accident du Travail et Évènement Grave » est effective 24h/24, 7j/7.	Grâce à son organisation, GSF a systématiquement prouvé sa capacité à répondre aux exigences spécifiques de ses clients, y compris dans les milieux sensibles. Les processus mis en place, les formations régulières des collaborateurs et le taux d'encadrement permettent d'assurer l'ensemble des services sans risque majeur. 100 % des établissements de GSF sont certifiés ISO 9001 pour toutes les activités proposées. En cas de crise chez un client (contamination, dégât...), un processus spécifique de gestion des accidents et événements graves est mis à disposition de l'encadrement 24h/24, 7j/7 pour agir rapidement.	Un dispositif de formation important est déployé : organisme de formation en interne (AFPENG), Université GSF, catalogue de formations en e-learning. Mise en place du programme CLOE pour les savoirs fondamentaux. De plus, un budget conséquent est alloué à la formation (part de la masse salariale dédiée : 3,66 % en 2023). Des entretiens professionnels sont réalisés tous les ans et sont consolidés jusqu'au plus haut niveau. Ils viennent s'inscrire dans une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences déployée de sorte à maintenir l'employabilité des collaborateurs.



Risques liés à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Risques matériel identifiés	Risque de pollution de l'air	Raréfaction des ressources naturelles et sources d'énergie	Risques liés aux fournisseurs et sous-traitants
Description du risque	Émissions de gaz à effet de serre et particules fines.	Appauvrissement, déforestation, impact sur la biodiversité, pénurie d'énergie, pénurie d'eau.	Non maîtrise de la chaîne de valeur amont et éventuelle dépendance à un fournisseur.
Moyen de maîtrise	Le système de management de l'Environnement vise à minimiser l'impact de GSF sur l'environnement et à garantir la santé des collaborateurs et des clients : 100 % des établissements sont certifiés selon la norme internationale ISO 14001. La stratégie Climat & Énergie de GSF est formalisée depuis 2022 et porte sur trois aspects principaux : - la mesure avec la réalisation annuelle d'un Bilan de Gaz à Effet de Serre (BEGES) sur les 3 scopes ; - l'action avec notamment la mise en place d'une démarche de mobilité durable (transition de la flotte automobile de GSF vers des véhicules électriques, promotion de la mobilité durable, installation de bornes électriques, forfait mobilité durable...); - la contribution avec la participation de GSF à des projets labellisés « bas carbone ». Cette stratégie est complétée par une démarche de sobriété énergétique et d'audit énergétique globale portant notamment sur les déplacements. De plus notre démarche Achats responsables permet de réduire le risque environnemental en optimisant la logistique (fournisseurs locaux le plus possible, rationalisation du référentiel et massification des achats...).	Suite à la réalisation d'un bilan énergétique, des actions ont été mises en œuvre pour obtenir des bâtiments plus performants énergétiquement (panneaux photovoltaïques, changement des climatiseurs, pose de détecteurs de présence...). Diverses actions sont mises en place pour réduire notre consommation d'eau (pose de mousseurs hydro-économes sur les robinets, techniques de nettoyage, utilisation de supports microfibres et de matériel Waterless...). Pour permettre de faire des économies d'énergie, un plan de sobriété énergétique, des éco-gestes et l'audit énergétique décret tertiaire ont été réalisés. La démarche Achats responsables permet de réduire l'impact de nos achats avec notamment une sélection et rationalisation de fournisseurs eux-mêmes engagés dans une démarche plus responsable.	La démarche Achats Responsables reconnue par le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables, garanti à GSF des relations équilibrées avec ses fournisseurs en particulier en évitant les mono sources. Nos fournisseurs Majors rang 1 sont évalués sur des critères RSE et 100 % des contrats fournisseurs comprennent des clauses RSE. 100 % des fournisseurs ont signé notre charte d'approvisionnement responsable. 100 % des fournisseurs majors du groupe sont des PME françaises.

Risques matériel identifiés	Corruption	Droits de l'Homme et non-discrimination	Conditions de travail, liberté d'association, Droits de l'Homme (travail forcé, travail des enfants, esclavage moderne)
Description du risque	Cadeaux et invitations des clients/ fournisseurs/ prestataires... Conflit d'intérêts	Handicap, origines, religion, nationalités...	Salaires bas, horaires excessifs, peu de congés, travailleurs immigrés. Impossibilité pour les travailleurs de s'organiser pour être représentés.
Moyen de maîtrise	De nombreux documents de référence régissent l'éthique au sein du groupe. Une cartographie des risques de corruption a été réalisée et est actualisée. Un comité éthique est en place, suivant des indicateurs. Nous disposons d'un système de vérification par le biais d'audits. Un dispositif d'alerte est à disposition dans le cadre de la conformité à la loi Sapin II.	GSF est signataire de la Charte de la Diversité depuis 2014. L'ensemble de la ligne managériale est garant de la bonne application de la législation et communique régulièrement pour en informer qui de droit. Le service contrôle de gestion effectue des audits sociaux et dispose d'un outil de remontée d'anomalies pour appliquer les actions correctives si nécessaire. La charte éthique intègre ce critère. L'ensemble des recruteurs sont formés à cette réglementation. Des accords sont signés pour suivre l'égalité professionnelle. Des référents handicap sont nommés pour faire vivre la politique handicap du groupe.	Le service juridique est garant de la bonne application de la législation et communique régulièrement pour en informer qui de droit. Ces sujets sont couverts par le Code Éthique. La représentation syndicale ne rencontre pas d'obstacle dans son expression au sein du groupe et des accords sont régulièrement signés. Le service contrôle de gestion effectue des audits sociaux et dispose d'un outil de remontée d'anomalies pour appliquer les actions correctives si nécessaire.

L'éthique dans les affaires

En 2023, le groupe GSF a réaffirmé son engagement éthique au travers de plusieurs actions notamment au regard des évolutions législatives apportées par la Loi Wasserman n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte, qui vient compléter le dispositif de lutte contre la corruption, érigé par la loi Sapin II.

Ces actions se traduisent par l'actualisation de la procédure de recueil et de traitement des signalements et par la mise en place d'une plateforme d'alerte en ligne. Ce nouveau dispositif en ligne permet le recueil et le traitement des alertes grâce à une plateforme informatisée accessible à l'ensemble des collaborateurs et des partenaires du groupe. Cette plateforme, souscrite auprès d'un des leaders mondiaux de solutions logicielles dans le domaine de la conformité, permet de garantir la confidentialité du traitement des alertes et de favoriser une culture d'entreprise transparente.

Le groupe a également multiplié ses actions auprès de ses fournisseurs et prestataires afin de s'assurer des diligences mises en œuvre par ces derniers dans le cadre de la prévention de la corruption pour prévenir tout incident.

Des actions de sensibilisation ont été réalisées auprès de l'ensemble des collaborateurs exposés notamment par la création d'un nouveau module e-learning et d'une veille permanente, toujours dans l'optique de garantir et rappeler les bonnes pratiques professionnelles éthiques.

En outre, dans le prolongement de la mise en place de la procédure relative aux cadeaux et invitations, aux mécénats et aux sponsorings, le groupe s'est doté d'un outil de suivi et a établi de nouvelles procédures de déclaration.

L'ensemble de ces procédures est mis à disposition des collaborateurs GSF sur l'intranet du groupe afin de permettre une meilleure accessibilité de ces documents.

Dans la continuité des travaux réalisés les années précédentes en matière d'éthique des affaires, le Comité de pilotage de prévention de corruption se réunit deux fois par an pour réaliser un suivi de la cartographie des risques, des actions et des indicateurs relatifs à la prévention de la corruption, également contrôlés via des audits.

Ainsi, l'ensemble de ces actions a permis au groupe GSF de maintenir, pour la troisième année consécutive, sa position dans le top 1 % des entreprises du secteur, évaluées par ECOVADIS. ●

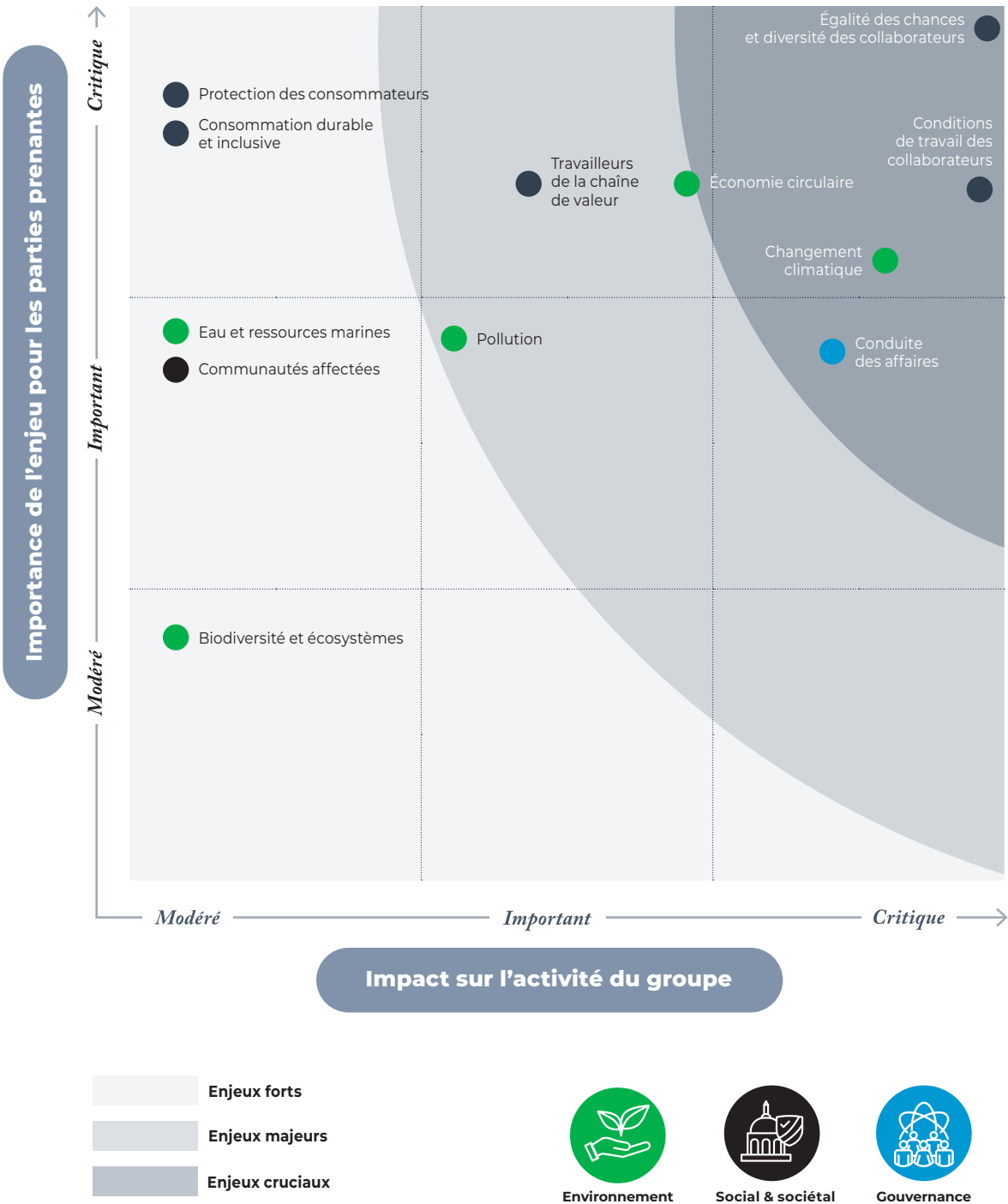
RGPD

Le traitement des données personnelles est un sujet qui concerne tous les collaborateurs. En plus d'être une obligation, le règlement général sur la protection des données (RGDP) s'inscrit dans les règles de GSF. Depuis 2019, trois modules de formation ont été déployés afin de sensibiliser les salariés sur

le sujet. Pour communiquer ces dispositions, 35 000 flyers ont été distribués, deux vidéos de présentation diffusées et des interventions régulières se tiennent en Comité de Direction et en réunions des assistantes de direction et responsables QHSE.

Nos enjeux RSE

Matrice de matérialité



Méthodologie

La stratégie RSE du groupe GSF a été renforcée par la mise à jour de l'analyse de simple matérialité. Elle a été effectuée en s'appuyant sur les normes ESRS (European Sustainability Reporting Standards) afin d'anticiper la future CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui sera applicable au groupe, en 2026 sur l'exercice 2025. En complément, les enjeux ont été identifiés en suivant la méthode proposée par le Décret N° 2017/1265 relatif à la DPEF, et croisés avec ceux du référentiel SASB (Professional & Commercial Services), qui fait référence sur le sujet de la matérialité en tant que membre de la Fondation IFRS (International Financial Reporting Standard).

GSF s'est par ailleurs équipé d'un outil d'écoute de ses parties prenantes pour lui permettre, à la fois, de mesurer sa matérialité d'impact (présentée ici) et sa matérialité financière (outside-in* qui sera partagée ultérieurement). Ainsi, 45 parties prenantes représentant d'une part les clients, les collaborateurs, les fournisseurs, et d'autre part, des experts externes en environnement et en gouvernance se sont exprimés sur une échelle d'importance allant de « pas du tout important » à « très fortement important ». Ils devaient quantifier les impacts positifs ou négatifs de GSF ou de sa chaîne de valeur sur les enjeux proposés.

Identification des parties prenantes



Indicateurs de performance RSE

Pour illustrer les contributions de GSF aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies que nous soutenons, ces derniers sont mis en regard des indicateurs.

Indicateur	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs 2028	Référentiels		
				Art. 225	ODD*	GRI**
Gouvernance						
Organisation et valeurs						
Taux de couverture des politiques et actions en matière d'éthique des affaires (en % des collaborateurs)	100 %	100 %			16	205
Pourcentage des sites opérationnels pour lesquels une évaluation des risques en matière d'éthique et de lutte contre la corruption a été réalisée	100 %	100 %			16	205
Pourcentage de sites audités en matière d'éthique et de lutte contre la corruption	34 % (Représentant 45 % des collaborateurs)	28 % (Représentant 47 % des collaborateurs)	100 % sur une période de 3 ans	Art.1-3-d	16	205
Cadres sensibilisés aux règles de gouvernance dont anticorruption	100 %	100 %	100 %	Art.1-3-d	16	205-2
Nombre de collaborateurs formés sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	751	441			16	205-2
% de collaborateurs exposés formés sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption (en cumul)	68 %	100 %	100 % sur une période de 3 ans		16	205-2
Nombre d'incidents rapportés grâce à la procédure de lanceur d'alerte	0	0		Art.1-3-d	16	205-2
Nombre d'incidents de corruption confirmés	0	0	0		16	205-3
Nombre total de litiges relatifs aux pratiques anticoncurrentielles	0	0	0	Art.-3-d	16	205-3
Établissements certifiés ISO9001 : 2015	100 %	100 %	100 %			
Nombre d'incidents liés à la sécurité de l'information confirmés	0	0	0			
Rapport entre la moyenne des rémunérations Cadres/ Agents de maîtrise et Employés/Ouvriers	4,29	4,33				
% de collaborateurs ayant bénéficié d'une prime dans l'année	NC	99,31 %				
Social						
Emploi						
Effectif total France (au 31/12)	38 490	39 365		Art. 1-1-a	8	102-7
Effectif total par statut	Agents de Service 86 % Chefs d'équipe 8 % ETAM 5 % Cadres 1 %	Agents de Service 87 % Chefs d'équipe 8 % ETAM 4 % Cadres 1 %			8	102-8
Proportion des contrats en CDI	83 %	84 %	Supérieur à 80 %		8	102-8
Salariés couverts par une convention collective	100 %	100 %			8	102-41
Écart salarial de genre moyen non ajusté		1,02 %				
Nombre d'alternants	1 420 contrats de professionnalisation 485 contrats d'apprentissage	1 583 contrats de professionnalisation 473 contrats d'apprentissage	1 200 contrats de professionnalisation et 450 contrats d'apprentissage	Art. 1-3-b	8	405-1
Répartition des collaborateurs par âge	0 % moins de 18 ans 7 % entre 18 et 25 ans 37 % entre 25 et 50 ans 56 % 50 ans et plus	0 % moins de 18 ans 7 % entre 18 et 25 ans 36 % entre 25 et 50 ans 58 % 50 ans et plus		Art.1-1-a	10	405-1
Temps de travail	65 % Temps Partiel 35 % Temps Complet	64 % Temps Partiel 36 % Temps Complet		Art.1-1-b	8	102-8
Nombre d'heures travaillées	38 468 124	38 672 570				
Taux de turnover sur les CDI	23 %	23 %		Art. 1-1-b	8	401-1
Taux d'absentéisme rapporté à la durée moyenne de travail	9,53 %	9,19 %		Art.1-1-b	8	

Indicateur	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs 2028	Référentiels		
				Art. 225	ODD*	GRI**
Social						
Santé sécurité au travail						
Accidents du travail avec arrêt de travail > 24 h	1122	1115		Art. 1-1-d	3	403-9
Taux de fréquence TF - (Nombre d'accidents du travail avec arrêt par millions d'heures travaillées)	29,17	28,4	15	Art. 1-1-d	3	403-9
Taux de fréquence TF2 - (Nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt par millions d'heures travaillées)	40,35	34,64		Article 1-1-d	3	403-9
Taux de Gravité TG - (Nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	2,3	2,38	1,5	Art. 1-1-d	3	403-9
Moyenne des Taux AT/MP des filiales de GSF	3,06	2,94	2,77	Art. 1-1-d	3	403-9
Accidents du Travail/Maladies Professionnelles						
Nombre de maladies professionnelles	258	520		Art. 1-1-d	3	403-10
Nombre d'accidents mortels	2	1		Art. 1-1-d	3	403-9
Nombre d'établissements certifiés en sécurité (selon l'ILO-OSH 2001 ou l'OHSAS 18001) dans le cadre de la triple certification QSE et selon l'ISO 45001	100 % du groupe (triple certification)	100 % du groupe (triple certification)	100 %	Art. 1-1-d	3	403-1
Nombre d'établissements certifiés MASE	22	29		Ar. 1-1-d	3	403-1
Formation et éducation						
Nombre total d'heures de formation accordées aux salariés (hors CIF, hors Contrats Pro)	171 379	174 582		Art. 1-1-e	4	404-1
Part de la masse salariale dédiée à la formation	3,30 %	3,66 %	3,50 %	Art.1-1-e	4	
Nombre moyen d'heures de formation par employé	4,45	4,43				
Nombre de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) engagé dans l'année	764	437		Art. 1-1-e	4	404-2
Part des formations traitant de sécurité (en nombre de sessions)	47 %	38 %		Art. 1-1-d	3	403-5
Nombre de salariés formés au module Gestes et Postures (7 h de formation)	1241	742		Art. 1-1-d-e	3	403-5
Relation sociale						
Nombre d'accords signés	94	90		Art. 1-1-c	8	402-1
Nombre de nouveaux litiges prud'homaux	84	116			8	
Diversité et égalité des chances						
Parité (H/F) sur effectif global	35/65 %	35/65 %		Art. 1-1-f	5	405-1
Parité (H/F) sur effectif de l'encadrement	53/47 %	51/49 %		Art. 1-1-f	5	405-1
Taux d'emploi des personnes en situation de handicap par rapport à l'effectif global	5,82 %	6,17 %	7 %	Art. 1-1-f	10	405-1
Nombre de nationalités	150	141		Art. 1-1-f	10	405-1

Impact & mesure

Indicateurs de performance RSE (suite)

Lutte contre le changement climatique, performance énergétique, économie circulaire, management environnemental

Environnement / Énergie	Résultats 2022	Résultats 2023			
Total annuel des émissions de gaz à effet de serre - SCOPE 1, 2 et 3	129 018 (Teq CO ₂)	En cours de calcul		Art. 1-2-d	 "305-1, 305-2"
Consommation moyenne annuelle en carburant par les véhicules (L/100 kms)	6,39	6,26		Art. 1-2-c	
Total annuel de consommation électrique bâtiments (kWh/an)	3 548 037	3 471 412		Art. 1-2-c	 "305-1, 305-2"
Production locale en énergie renouvelable (kWh/an)	246 049	221 540		Art. 1-2-c	 305-1 + 305-2
Total annuel de consommation de gaz bâtiments (kWh PCI/an)	473 440	382 871		Art. 1-2-d	 416
Total annuel de consommation de gaz des sites logistiques (kWh PCI/an)	1 427 723	1 194 291			
Part du CA des produits sans mention de danger - Secteur tertiaire	41 %	39%		Art. 1-2-d	  302-1
Systèmes de dilution et eau ozonée (quantité)	2 060	2 166		Art. 1-2-d	 416
Nombre d'établissements certifiés ISO14001	100 % du groupe (triple certification)	100 % du groupe (triple certification)	100 %	Art 1-2-a	 302-1

Détail des résultats du bilan GES de GSF au format GHG Protocol, selon les postes d'émission considérés comme matériels.

Catégories d'émissions	Postes d'émissions	Émissions 2021 (tCO ₂ e) *****		Émissions 2022 (tCO ₂ e)	
		Valeur absolue (tCO ₂ e)	Intensité carbone (kgCO ₂ e/k€ CA)	Valeur absolue (tCO ₂ e)	Intensité carbone (kgCO ₂ e/k€ CA)
Scope 1	1-1 Émissions directes des sources fixes de combustion	569	0,56	539	0,49
	1-2 Émissions directes des sources mobiles de combustion	7 622	7,47	8 178	7,49
	1-3 Émissions directes des procédés	NC	NC	NC	NC
	1-4 Émissions directes fugitives	1 329	1,30	1 336	1,22
	TOTAL SCOPE 1	9 520	9,33	10 053	9,21
Scope 2	2-1 Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	187	0,18	182	0,17
	2-2 Émissions indirectes liées au réseau de chaleur & froid	NC	NC	NC	NC
	TOTAL SCOPE 2	187	0,18	182	0,17
Scope 3	3-1 Produits et services achetés	55 615	54,52	55 033	50,40
	3-2 Biens immobilisés	22 053	21,62	12 917	11,83
	3-3 Émissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans le scope 1 ou le scope 2)	2 051	2,01	2 136	1,96
	3-4 Transport de marchandises amont et distribution	857	0,84	1 409	1,29
	3-5 Déchets générés	1 197	1,17	1 561	1,43
	3-6 Déplacements professionnels	710	0,70	1 038	0,95
	3-7 Déplacements domicile travail	40 026	39,24	41 808	38,29
	3-8 Actifs en leasing amont	2 353	2,31	2 118	1,94
	3-9 Transport de marchandises aval et distribution	19	0,02	6	0,01
	3-10 Transformation des produits vendus	NC	NC	NC	NC
	3-11 Utilisation des produits vendus	615	0,60	757	0,69
	3-12 Fin de vie des produits vendus	NC	NC	NC	NC
	3-13 Actifs en leasing aval	NC	NC	NC	NC
	3-14 Franchises	NC	NC	NC	NC
	3-15 Investissements	NC	NC	NC	NC
TOTAL SCOPE 3		125 495	123,03	118 783	108,78
TOTAL ÉMISSIONS GAZ À EFFET DE SERRE		135 202	132,55	129 018	118,15

* ODD : Objectifs de Développement Durable
** GRI : Global Reporting Initiative
*** Cette diminution est liée au changement de mode de calcul
**** Les émissions du groupe sont consultables sur la base ADEME : <https://bilans-ges.ademe.fr/fr/bilansenligne/detail/index/idElement/3989>
***** Émissions 2021 révisées suite à un changement de méthodologie de calcul des déplacements domicile/travail

Les indicateurs RSE présentés dans ce document concernent les activités en France et en Principauté de Monaco du groupe GSF. Les filiales situées à l'international conduisent leurs propres démarches dans le cadre proposé par le groupe en cohérence avec leur législation locale. L'ensemble des opérations du groupe est concerné par la démarche RSE. Quatre campagnes de reporting sont effectuées par an : un reporting annuel pour le Rapport intégré publié chaque année lors de l'assemblée générale et trois reportings quadrimestriels avec des périmètres d'indicateurs réduits. La période retenue est l'année civile 2023, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

GSF souhaite inscrire sa trajectoire climat dans les référentiels les plus reconnus.

Une première étape consiste à aligner son reporting avec les principes de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), tel que présenté dans le tableau suivant.

Thématiques	Recommandations de la TCFD	Actions 2023	Axes de travail pour 2024
GOUVERNANCE Décrire la gouvernance de l'organisation concernant les risques et opportunités relatifs au climat.	a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le Conseil d'administration. b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat.	Le Directoire est informé régulièrement par le comité de pilotage dédié à la stratégie "climat & énergie" des risques et opportunités liés au climat et à la biodiversité. Ce comité est présidé par un membre du Directoire et se réunit mensuellement. Le Directoire a abordé la question des risques et opportunités liés au climat dans le cadre de ses travaux sur la matérialité financière (CSRD). À l'occasion de la formalisation de la raison d'être du groupe, les engagements ont été définis et incluent ceux liés à l'environnement. Le Comité RSE rassemble des membres du Directoire et ce dernier est donc informé des démarches engagées en matière de stratégie RSE et de trajectoire climat. Le comité de pilotage dédié à la stratégie "climat et énergie" est composé de représentants de l'ensemble de la ligne managériale des fonctions supports et opérationnelles. L'ensemble des directeurs de filiales ont été sensibilisés aux enjeux climatiques et à la préservation de la biodiversité au travers notamment des fresques du climat.	Poursuivre le renforcement des compétences du Directoire sur les sujets clés relatifs au climat et la biodiversité. Poursuivre l'information des directeurs de filiales des risques et opportunités relatifs au climat et à la biodiversité.
STRATÉGIE Décrire les impacts existants et potentiels des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, moyen et long terme. b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière. c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2°C ou moins.	GSF a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés aux changements climatiques GSF va soumis en 2023 ses objectifs selon le cadre de référence défini par la Science Based Target Initiative (SBTi).	GSF répond depuis 2021 au CDP et dans ce cadre poursuit ses travaux sur les risques et opportunités relatifs au climat.
GESTION DES RISQUES Décrire comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques relatifs au climat.	a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat. b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat. c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation.	GSF a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés aux changements climatiques. En complément de l'analyse de risque existante, une analyse de la résilience climatique de GSF va être réalisée selon la méthode OCARA (Operational Climate Adaptation and Resilience Assessment).	
INDICATEURS & OBJECTIFS Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités relatifs à un climat, dans la mesure où l'information est pertinente.	a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques. b) Publier les émissions de gaz à effet financiers, de serre (GES) de Scope 1, Scope 2 et, si c'est pertinent, de Scope 3, et les risques correspondants. c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat, et sa performance par rapport aux objectifs.	GSF publie son bilan carbone complet dans son rapport d'activité et le partage en répondant au questionnaire CDP. Dans la continuité de l'exercice de mesure réalisé, GSF a travaillé sur ses objectifs en termes de trajectoire carbone pour les aligner selon le référentiel de la SBTi.	GSF attend la validation de sa trajectoire soumise à la SBTi tant en valeur absolue (scope 1+2) qu'en intensité (scope 3).

Indicateurs de performance RSE (suite)

Achats responsables

Indicateur	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs 2027	Référentiels		
				Art. Z25	ODD*	GRI**
Relations externes						
Part des fournisseurs étant des PME françaises	100%	100%		Art.1-3-c		204-1
Part de fournisseurs ayant signé la charte d'approvisionnement durable	100%	100%		Art.1-3-c		204-1
Part de contrats fournisseurs comprenant des clauses sur les critères RSE	100%	100%		Art.1-3-c		204-1
Part de fournisseurs majeurs évalués sur des critères RSE	100% de nos fournisseurs Majors Rang 1 80% de nos fournisseurs Majors Rang 2	95% de nos fournisseurs Majors Rang 1 75 % de nos fournisseurs Majors Rang 2		Art.1-3-c		308-1 + 414-1
Part des achats ayant recours à une entreprise adaptée	1,15%	0,98%				
Part du CA des produits chimiques commandés respectueux de notre démarche RSE	95%	96%	98,0%	Art.1-3-c		416
Part du CA des articles respectueux de notre démarche RSE	77%	81%	80%	Art.1-3-c		416

Rapport conforme aux standards de la GRI (auto-déclaration) :

Exigences 1, 2 et 7 : GSF aligne son processus de reporting sur les lignes directrices de la GRI. Ainsi, les indicateurs de performance sont mis en regard de ce référentiel et la table de concordance présentée ci-contre permet de retrouver les critères recommandés par la GRI pour un reporting conforme GRI.

Exigence 3 : une analyse de matérialité a été effectuée.

Exigences 4 et 5 : les sujets matériels : politiques, plans d’actions, indicateurs et objectifs sont détaillés tout au long de ce document.

Exigence 6 : GSF divulgue l'ensemble des informations de manière exhaustive.

Exigence 8 : précisée ci-dessus.

Exigence 9 : tous les ans, le rapport de GSF est transmis à la GRI.

Table de concordance

Référentiel					
GRI	Article 225	Principe du Pacte Mondial	ISO 26000	ESRS*	Pages du rapport
Stratégie et analyse 2-1					6-10
6.2					
Matrice de matérialité 3-1				ESRS2	46
Analyse des risques				ESRS2	42-44
Gouvernance 2-9					
6.2					13
7.4.2 ESRS G1					12
Éthique et intégrité 2-23 et 2-26					
Principe 10			6.3 et 6.6		45
Éléments spécifiques d'information					
Volet économique			6.8.7		4
Volet environnemental	Article 1-2-d	Principes 7, 8, 9	6.5.5	ESRS E1	34-35
	Article 1-2-c	Principes 7, 8, 9	6.6.6	ESRS S2-S4	36-37
Volet social	Article 1-1-a	Principes 4 et 5	6.4	ESRS S1	22-31
	Article 1-1-c	Principe 3	6.4.5	ESRS S1	26
	Article 1-1-d		6.4.6	ESRS S1	22
	Article 1-1-e		6.4.7	ESRS S1	22
	Article 1-1-f	Principe 6	6.3.7	ESRS S1	24-25
			6.6.6	ESRS S1	26-27
Droits de l'homme		Principes 1 et 2	6. 3. 10	ESRS S1-S2	30-31
Société	Article 1-3-b		6.8	ESRS S3	38-39
Loyauté des pratiques		Principe 10	6.6.3	ESRS G1	36-37
Responsabilité du fait des services	Article 1-3-d		6.6.6	ESRS S4	16-21

Compte de résultat consolidé (en milliers d’euros)

Compte de résultat	2023 (18 mois)	N/A
Chiffre d'affaires	1 869 183	-
Autres produits d'exploitation	38 707	-
Achats consommés	(148 249)	-
Charges de personnel	(1 369 014)	-
Autres charges d'exploitation	(190 224)	-
Impôts et taxes	(55 612)	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(94 962)	-
Opérations en commun	-	-
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	49 830	-
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	49 830	-
Charges et produits financiers	(57 877)	-
Charges et produits exceptionnels	1 138	-
Impôts sur les résultats	(3 349)	-
Résultat net des entreprises intégrées	(10 258)	-
Résultat net des activités abandonnées	-	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	(10 258)	-
Intérêts minoritaires	0	-
Résultat net (part du groupe)	(10 258)	-

Bilan consolidé (en milliers d’euros)

Bilan	31/12/2023 (18 mois)	N/A
Immobilisations incorporelles	878 300	-
Dont Écarts d'acquisition	435 562	-
Immobilisations corporelles	106 470	-
Immobilisations financières	2 563	-
Titres mis en équivalence	-	-
Actif immobilisé	987 332	-
Stocks et en-cours	2 153	-
Clients et comptes rattachés	193 938	-
Autres créances et comptes de régularisation	56 573	-
Dont Impôts différés Actif	15 931	-
Valeurs mobilières de placement	10	-
Disponibilités	88 982	-
Actif circulant	341 656	-
Total Actif	1 328 989	-
Capital	86 592	-
Primes liées au capital	346 010	-
Réserves et résultat consolidés	(9 286)	-
Autres	(662)	-
Capitaux propres (Part du groupe)	422 654	-

Bilan consolidé (en milliers d’euros)

Bilan (suite)	31/12/2023 (18 mois)	N/A
Intérêts minoritaires	1	-
Total des capitaux propres	422 654	-
Autres fonds propres	-	-
Ecart d'acquisition passif	-	-
Provisions pour risques et charges	58 307	-
Provisions	58 307	-
Dettes financières	468 708	-
Fournisseurs et comptes rattachés	42 796	-
Autres dettes et comptes de régularisation	336 523	-
Dont Impôts différés Passif	71 407	-
Dettes	848 027	-
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition	-	-
Total Passif	1 328 989	-

Variations des capitaux propres (en milliers d’euros)

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
31 décembre 2021	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution/ brut versé	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de capital en numéraire et souscrip	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres augmentations, diminutions	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement, restructuration et changement de méthode	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion, effet de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre	-	-	-	-	-	-	-	-
31 décembre 2022	-	-	-	-	-	-	-	-
Affectation du résultat N-1	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution/ brut versé	-	-	(4)	-	-	-	(4)	4
Var. de capital en numéraire et souscrip	86 592	346 010	865 167	-	-	-	1 297 769	-
Résultat	-	-	-	-	-	(10 258)	(10 258)	0
Autres augmentations, diminutions	-	-	(0)	-	-	-	(0)	-
Reclassement, restructuration et changement de méthode	-	-	-	-	-	-	-	-
Écart de conversion, effet de change	-	-	-	-	(309)	-	(309)	-
Variations de périmètre	-	-	(864 191)	-	(352)	-	(864 544)	(4)
Autre	-	-	0	-	-	-	0	0
31 décembre 2023	86 592	346 010	971	-	(662)	(10 258)	422 654	1

Le capital de Trévisé Holdings 3 est composé, au 31 décembre 2023, de 432 601 762 actions d’un nominal de 0,20 euro.

Faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Changements de méthodes

Aucun changement de méthode n'est intervenu durant l'exercice.

Comptes consolidés et incidence des effets de périmètre

Le 7 juillet 2022, TowerBrook Capital Partners est entré au capital du groupe GSF au côté de la famille Noisiez. Ainsi, Trévisé Holdings 3 est devenue la mère consolidante à cette même date.

De ce fait, les comptes consolidés sont présentés avec 18 mois d'activité des filiales au compte de résultat, conformément à la date de prise de contrôle de Trévisé Holdings 3 sur l'ancien groupe GSF.

S'agissant d'une première consolidation, il n'y a pas de comparabilité possible.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos 31/12/2023 a une durée de 18 mois pour le sous-groupe GSF et de 21 mois pour les sociétés Trévisé Holdings 1, Trévisé Holdings 2 et Trévisé Holdings 3.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées. Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle existe lorsque Trévisé Holdings 3 a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'en obtenir des avantages de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable (notamment en raison de la détention d'une participation représentant au moins 20 % des droits de vote), sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2023 , le périmètre comprenait 56 sociétés. Toutes sont intégrées globalement.

Libellé	Pays	Méthode	Intégration fiscale	% d'intérêt (clôture)	% d'intérêt (ouverture)	% de contrôle (clôture)	% de contrôle (ouverture)
GSF PLUTON	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF JUPITER	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF NEPTUNE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SATURNE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF MERCURE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF CONCORDE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF TRÉVISE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF PHÉBUS	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GROUPE SERVICES FRANCE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
ETS MONACO	MONACO	IG		99,92	99,92	99,92	99,92
GROSERFON	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
ARIANE 80	FRANCE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
UNIVERSITÉ GSF	FRANCE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ATLANTIS	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AURIGA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF CELTUS	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ORION	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF PHOCÉA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF CONSEIL	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ATLAS	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ARIÈS	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF STELLA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF GRANDE ARCHE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ARIANE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ATHÉNA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AIRPORT CDG 1	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF NUKLÉA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
ETS GLOBAL SERVICES	MONACO	IG		99,94	99,94	100,00	100,00
GSF SERVICES CDG	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SFR CONSEIL 2	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
VALIS AURELIA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF OPALE	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AÉRO	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AIRPORT	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF ENERGIA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AIRPORT HOSPITALITY	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF TRANSNORD	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF FLORA	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AIRPORT CDG	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF MOBILITÉ SERVICES	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF AIRPORT MOBILITY	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF RAILS SERVICES	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
GSF CANADA	CANADA	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF USA	ÉTATS-UNIS	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SANDYLIGHT	GRANDE-BRETAGNE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF GB	GRANDE-BRETAGNE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF (UK)	GRANDE-BRETAGNE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
L.I.H.	GRANDE-BRETAGNE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF LONDON	GRANDE-BRETAGNE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SERVICES 6	FRANCE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SERVICES 7	FRANCE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SERVICES 8	FRANCE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
GSF SERVICES 9	FRANCE	IG		100,00	100,00	100,00	100,00
TREVISÉ HOLDINGS 1	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
TREVISÉ HOLDINGS 2	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00
TREVISÉ HOLDINGS 3	FRANCE	IG	X	100,00	100,00	100,00	100,00

Panorama financier

Variation du périmètre de consolidation

Suite à l'entrée au capital de TowerBrook Capital Partners le 7 juillet 2022, les holdings Trévisé Holdings 1, 2 et 3 ont intégré le groupe, Trévisé Holdings 3 étant la nouvelle société mère.

En date du 17 novembre 2023, les sociétés GSF Services 6, 7, 8 et 9 ont été créées.

Les sociétés GSF Services 3, 4 et 5 ont été renommées courant 2023, respectivement GSF Airport Mobility, GSF Rails Services et GSF Flora.

Méthode de conversion des comptes

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises dont converties au cours en vigueur à la date de la transaction. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties au cours de clôture. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Réévaluation des comptes

Aucune réévaluation des comptes n'a été enregistrée. Les plus-values d'apports issues des diverses opérations de fusions et assimilées réalisées dans le passé ont été neutralisées.

Écarts d'acquisition et d'évaluation

Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.

→ Écarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ». Les écarts d'acquisition positifs font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans.

→ Écarts d'acquisition négatifs : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ». Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision sur une durée de 10 ans.

Les écarts de première consolidation affectables à certains éléments identifiabiles de l'actif ou du passif sont déterminés dans un délai maximum d'un an. Ils obéissent alors aux méthodes comptables régissant les postes du bilan auxquels ils se rapportent et définies ci-après.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

L'inscription des frais d'établissement dans les charges de l'exercice est privilégiée.

Les fonds de commerce sont amortis sur une période reflétant leur durée de vie économique. Les fonds acquis jusqu'ici sont représentatifs de la clientèle de sociétés familiales. Pour ces portefeuilles faiblement diversifiés, le groupe a opté pour des plans d'amortissement compris entre 5 et 10 ans.

Les logiciels sont amortis sur le mode linéaire.

→ Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Lorsqu'un actif peut être scindé en composant ayant une utilisation distincte ou encore procurant des avantages économiques selon un rythme propre, chaque composant fait l'objet d'une comptabilisation et d'un plan d'amortissement séparés.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les fourchettes suivantes :

- Constructions	20 à 33,33 ans
- Installations générales, Matériel outillage	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 à 6,67 ans

→ Dépréciation des actifs immobilisés : Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés (sociétés sur lesquelles le groupe n'a ni contrôle ni influence notable). Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Stocks

Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant. Les créances de plus de 6 mois sont systématiquement provisionnées à 50 %. Ce taux est porté à 100 % lorsque l'ancienneté dépasse 1 an.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur frais d'émission d'emprunts sont présentées à l'actif du bilan.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les coûts constatés lors de l'émission d'emprunts (frais d'émission, prime d'émission ou de remboursement) sont étalés de manière linéaire sur la durée de ceux-ci. Ces coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges à répartir sur plusieurs exercices et font l'objet d'un amortissement comptabilisé dans les charges d'exploitation. Le montant des emprunts bancaires s'élève à 456 millions d'euros au 31 décembre 2023 et se compose des emprunts suivants :

→ Term Loan B pour un montant de 446 millions d'euros, remboursement in fine sur une durée de 7 ans

→ Emprunt financement Capex pour un montant de 10 millions d'euros, amortissable sur une durée de 5 ans

Le Term Loan B est couvert à hauteur de 75 % de son montant par des « cap » négociés auprès de CA CIB et Société Générale, avec pour date d'échéance le 13 juin 2027.

Impôts différés et Impôts sur les bénéfices

Le groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont la société mère intégrante Trévisé Holdings 3 reste seule redevable.

La société mère réalise une économie d'impôt égale à la différence entre la somme des impôts qui aurait dû être versée par chacune des sociétés du groupe si elle avait payé elle-même son impôt, et l'impôt versé à raison du résultat d'ensemble.

Cette économie d'impôt constitue pour la société mère un profit non taxable qu'elle enregistre en produit. En contrepartie, la société mère assume la charge d'impôt résultant du fait que la contribution de la société filiale à l'impôt du groupe est calculée en tenant compte de tous ses déficits.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont traités comme le préconisent le règlement ANC 2020-01 et la recommandation de l'ANC 2023-02.

Nos calculs sont réalisés suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Ils se font individu par individu. Les résultats sont ensuite cumulés au niveau du groupe.

Selon cette méthode, la Valeur Actuarielle des Prestations Futures (VAPF) est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. La VAPF ainsi déterminée représente la prime immédiate unique qui serait nécessaire pour financer l'indemnité de fin de carrière estimée à la retraite compte tenu des hypothèses indiquées ci-après.

L'engagement, ou « Defined Benefit Obligation » (DBO) représente la partie de cette valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la VAPF le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime ou « Normal Cost » (NC) attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations dues au moment du départ à la retraite sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

Les principales hypothèses retenues pour ces calculs sont les suivantes :

Mode de départ à la retraite	Cadres, techniciens et agents de maîtrise	Mise à la retraite après 65 ans
	Employés et ouvriers	Départ volontaire
Taux d'inflation à long terme	2,00 % par an	
Taux d'actualisation	3,20 %	
Taux de charges patronales	Cadres (GSF & SFR)	43,70 %
	Cadres (SAS & Trévises 1 et 3)	48,00 %
	Non cadres	36,20 %
Taxes sur mise à la retraite		50,00 %

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Écarts d'acquisition (goodwill) *(en milliers d'euros)*

Libellé	2022	2023	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Écart d'acquisition		435 562	435 562					
Amortissements des écarts d'acquisition								
Dépréciations des écarts d'acquisition								
Valeur nette		435 562	435 562					
Écart d'acquisition passif								
Reprise d'écart d'acquisition passif								
Valeur nette								

Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles *(en milliers d'euros)*

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	222 264	299	(539)	(2)	221 768	738
Droit au bail	-	253	-	-	-	-	253
Fonds commercial	-	7 103	-	-	37	7 319	(253)
Autres immobilisations incorporelles	-	274 459	-	-	(16)	275 031	(556)
Ecart d'acquisition	-	435 562	-	-	-	435 562	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	5 074	5 324	-	-	-	(250)
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	68	-	-	-	-	68
Immobilisations incorporelles	-	944 783	5 623	(539)	19	939 680	-
Terrains	-	2 557	-	(0)	(3)	2 560	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	68 512	2 265	(74)	(13)	66 183	152
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage	-	213 573	26 785	(13 267)	(341)	147 559	52 836
Autres immobilisations corporelles	-	51 475	5 600	(3 355)	(138)	100 678	(51 311)
Immobilisations corporelles en cours	-	764	1 061	-	-	1 318	(1 615)
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	2 652	2 714	-	-	-	(62)
Immobilisations corporelles	-	339 534	38 426	(16 696)	(494)	318 298	-
Total	-	1 284 317	44 049	(17 235)	(475)	1 257 978	-

Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles *(en milliers d'euros)*

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	(38 378)	(5 665)	539	2	(33 254)	(0)
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	(7 103)	(0)	-	(37)	(7 066)	-
Autres immobilisations incorporelles	-	(21 002)	(20 550)	-	16	(469)	0
Amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements des immobilisations incorporelles	-	(66 484)	(26 215)	539	(19)	(40 789)	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	(34 718)	(3 326)	74	4	(31 471)	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel & outillage	-	(159 358)	(23 651)	12 472	238	(110 523)	(37 894)
Autres immobilisations corporelles	-	(38 988)	(6 054)	3 041	75	(73 944)	37 894
Amortissements des immobilisations corporelles	-	(233 064)	(33 030)	15 587	317	(215 938)	-
Amortissements sur actif immobilisé	-	(299 548)	(59 245)	16 127	298	(256 727)	-

Annexe 2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles par zone géographique *(en milliers d'euros)*

Pays	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
France	937 046	(58 794)	878 253
Canada	182	(134)	47
Grande-Bretagne	5 217	(5 217)	-
USA	2 339	(2 339)	-
Total immobilisations incorporelles	944 783	(66 484)	878 300
France	321 772	(221 837)	99 935
Canada	2 537	(1 479)	1 058
Grande-Bretagne	817	(609)	208
USA	14 407	(9 139)	5 268
Total immobilisations corporelles	339 534	(233 064)	106 470

Annexe 3.1. Valeurs brutes des actifs financiers *(en milliers d'euros)*

Libellé	2022	2023	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres immobilisés (non courants)		25	-	(0)		0	25	
Titres immobilisés (courants)	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements versés	-	2 538	435	(117)	-	1	2 216	3
Immobilisations financières	-	2 563	435	(118)	-	1	2 241	3
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	-	2 563	435	(118)	-	1	2 241	3

Annexe 3.2. Actifs financiers par zone géographique *(en milliers d'euros)*

Pays	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes
France	2 474	-	2 474
Canada	11	-	11
Grande-Bretagne	78	-	78
USA	-	-	-
Total actifs financiers	2 563	-	2 563

Annexe 4. Stocks et en-cours *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	2 150	-	2 150	-	-	-
En-cours de biens	-	-	-	-	-	-
En-cours de services	-	-	-	-	-	-
Produits intermédiaires finis	-	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	3	-	3	-	-	-
Stocks et en-cours	2 153	-	2 153	-	-	-

Annexe 5. Actif circulant *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023			2022		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Clients et comptes rattachés part > 1 an	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés part < 1 an	195 637	(1 699)	193 938	-	-	-
Immobilisations financières	195 637	(1 699)	193 938	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	1 519	-	1 519	-	-	-
Créances sur personnel & org. Sociaux	5 344	-	5 344	-	-	-
Créances fiscales hors IS	6 830	-	6 830	-	-	-
Impôts différés - actif	15 931	-	15 931	-	-	-
État Impôt sur les bénéfices	8 806	-	8 806	-	-	-
Autres créances	4 452	-	4 452	-	-	-
Produits à recevoir	294	-	294	-	-	-
Intérêts courus sur créances	-	-	-	-	-	-
Charges à répartir	8 168	-	8 168	-	-	-
Écart de conversion - actif	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	5 227	-	5 227	-	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	56 573	-	56 573	-	-	-
Clients et autres créances	252 210	(1 699)	250 511	-	-	-

Annexe 6. Trésorerie nette *(en milliers d'euros)*

Libellé	2022	2023
Trésorerie active nette	-	88 992
VMP - Équivalents de trésorerie	-	10
Disponibilités	-	88 527
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	455
Dépréciations sur VMP - Équivalents de trésorerie	-	-
Dépréciations sur VMP - Autres placements	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	10 278
Trésorerie à court terme	-	78 714
Placements à court terme	-	-
VMP - Autres placements	-	-
Intérêts courus non échus s/ VMP	-	-
Actions propres	-	-
Trésorerie passive assimilée à une dette	-	-
Concours bancaires (dettes)	-	-
Intérêts courus non échus - passif	-	-
Trésorerie à long terme	-	-
Trésorerie nette	-	78 714

Annexe 7. Provisions *(en milliers d'euros)*

Libellé	2022	2023	Dotation	Reprise	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	-	14 362	8 209	(1 638)	-	7 791	-
Provisions pour pensions et retraites	-	36 578	2 851	(1 317)	-	35 044	-
Autres provisions pour charges	-	7 367	432	(244)	-	7 180	-
Provisions	-	58 307	11 491	(3 199)	-	50 015	-

Annexe 8. Dettes financières *(en milliers d'euros)*

Mouvements de l'exercice

Libellé	2022	2023	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Écart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts auprès établis. de crédit	-	456 000	482 500	(26 500)	-	-	-
Dépôts et cautionnements reçus	-	22	-	(15)	-	37	-
Intérêts courus sur emprunts	-	2 081	2 209	(129)	-	-	-
Dette de crédit-bail	-	328	-	(142)	(14)	484	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	-	10 278	10 261	-	-	17	-
Intérêts courus non échus - passif	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières	-	468 708	484 709	(26 786)	(14)	538	10 261

Panorama financier

Échéancier

Libellé	2023	< 1 an	1 an < 2 ans	2 ans < 3 ans	3 ans < 4 ans	4 ans < 5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts auprès établis. de crédit	456 000	1 821	1 907	1 996	2 089	2 187	446 000	-
Dépôts et cautionnements reçus	22	-	-	-	-	-	22	-
Intérêts courus sur emprunts	2 081	2 081	-	-	-	-	-	-
Dette de crédit-bail	328	129	116	70	12	1	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	10 278	10 278	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - passif	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières	468 708	14 309	2 023	2 066	2 102	2 188	446 022	-

En devises

Devise	2023	2022
Euro	468 380	
Dollar Canadien		
US Dollar (États-Unis)	328	
Livre Sterling		
Total dettes financières	468 708	

Annexe 9. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation (en milliers d'euros)

Libellé	2022	2023
Dettes fournisseurs part > 1 an	-	-
Dettes fournisseurs part < 1 an	-	42 796
Dettes fournisseurs	-	42 796
Avances acomptes reçus sur commandes	-	-
Dettes sociales	-	188 032
Dettes fiscales (hors IS)	-	61 127
Impôts différés passif	-	71 407
État impôts sur les bénéfices	-	-
État impôts sur les bénéfices	-	64
Dettes s/ acquis. d'actifs	-	4 001
Autres dettes	-	10 042
Charges à payer	-	666
Intérêts courus sur dettes	-	-
Écarts de conversion passif	-	-
Produits constatés d'avance	-	1 182
Autres dettes et comptes de régularisation	-	336 522
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	-	379 319

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 10. Chiffres d'affaires (en milliers d'euros)

Libellé	2023	2022
Ventes de marchandises	442	-
Production vendue de biens	-	-
Production vendue de services	1 875 783	-
Produits des activités annexes	1 245	-
Rabais, remises et ristournes accordés	(8 287)	-
Chiffre d'affaires	1 869 183	-

Pays	2023	%	2022
France	1 726 482	92,4 %	
Canada	30 670	1,6 %	
Grande-Bretagne	23 755	1,3 %	
USA	88 276	4,7 %	
Total actifs	1 869 183	100 %	

Annexe 11. Autres produits d'exploitation (en milliers d'euros)

Libellé	2023	2022
Production immobilisée	8 037	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprise sur provisions d'exploitation	3 256	-
Rep./Prov. engagements de retraite	1 317	-
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 425	-
Transferts de charges d'exploitation	11 435	-
Autres produits	13 237	-
Autres produits d'exploitation	38 707	-

Annexe 12. Charges de personnel (en milliers d'euros)

Libellé	2023	2022
Rémunérations du personnel	1 114 502	-
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	227 082	-
Autres charges de personnel	10 759	-
Participation des salariés	16 670	-
Charges de personnel	1 369 014	-

Annexe 13. Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions (en milliers d'euros)

Libellé	2023	2022
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	12 388	-
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	44 128	-
Dot./Amt. charges à répartir	3 267	-
Dot. aux provisions d'exploitation	8 287	-
Dot/Prov. engagements de retraite	4 842	-
Dotations pour dépr. des actifs circulants	1 501	-
Dot./Amt. & Dépr. relation clientèle	20 550	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	94 962	-

Annexe 14. Résultat d'exploitation par zone géographique *(en milliers d'euros)*

Pays	2023	2022
France	45 158	
Canada	356	
Grande-Bretagne	1 633	
USA	2 682	
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	49 830	

Annexe 15. Produits financiers *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023	2022
Revenus des créances rattachées à des participations	163	-
Produits sur créances et VMP	272	-
Escomptes obtenus	64	-
Gains de change sur ventes de services	48	-
Autres produits financiers	4 469	-
Produits financiers	5 015	-

Annexe 16. Charges financières *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023	2022
Charges d'intérêts	50 825	-
Pertes sur créances financières et VMP	-	-
Escomptes accordés	514	-
Pertes de change sur opérations financières	25	-
Pertes de change sur ventes de services	221	-
Autres charges financières	11 306	-
Charges financières	62 892	-

Annexe 17. Produits exceptionnels *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 172	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs	54	-
Produits de cession d'immo. corp.	3 078	-
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	34	-
Rep. excep./ Dépr. actif circulant	-	-
Reprises sur dépréciations exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels	4 337	-

Annexe 18. Charges exceptionnelles *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	917	-
Charges excep. sur exercices antérieurs	-	-
VNC des immo. corp. cédées	2 282	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	-	-
Dot. excep./Dépr. actif circulant	-	-
Charges exceptionnelles	3 199	-

Annexe 19. Charges d'impôts *(en milliers d'euros)*

Libellé	2023	2022
Impôt sur les bénéfices	21 429	-
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale	(13 581)	-
Impôts différés	(4 499)	-
Charges d'impôts	3 349	-

Autres informations

Effectifs

Libellé	2023	2022
Cadres	533	-
Employés	2 111	-
Ouvriers	39 754	-
Effectif total	42 398	-

Engagements hors-bilan

Lors de la mise en place du Term Loan B, des sûretés ont été consenties se composant d'actions, de comptes bancaires et des créances intragroupe sur les filiales significatives.

Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes de la société mère et des filiales du groupe est de 1 257 504 euros.

Résultats sectoriels

Les services rendus par le groupe constituent un ensemble cohérent. Ils sont exposés aux mêmes types de risques et à des rentabilités homogènes. L'activité étant unique, aucune information sectorielle complémentaire n'est donc nécessaire.

Évènements post-clôture

Nous n'avons eu connaissance d'aucun événement intervenu après la clôture des comptes et qui pourrait remettre en cause les comptes consolidés.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société TREVISE HOLDINGS 3 S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société TREVISE HOLDINGS 3 S.A.S. relatifs à l'exercice de 21 mois clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

→ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

→ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

→ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

→ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

→ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

→ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Nice, le 15 avril 2024
KPMG SA
Pierre GAULTIER

Marseille, le 15 avril 2024
TRANCHAND
Jean-Patrick TRANCHAND

Rapport du commissaire aux comptes sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière



Exercice clos le 31 décembre 2023

À la collectivité des associés de la société,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société GSF SAS (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), établie de manière volontaire par l'entité dans le respect des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce, et jointe à ce rapport.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière respecte les dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce, et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité).

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

La Déclaration a été établie sous la responsabilité de la Direction conformément aux dispositions légales et réglementaires, étant précisé qu'elle n'a pas été arrêtée par le conseil d'administration. Elle inclut une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

→ la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

→ la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3^o du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

→ le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;

→ la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes, intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre le 16 mai 2024 et 6 juin 2024 sur une durée totale d'intervention de 8 jours. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 11 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions générales, administration et finances, gestion des risques, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale, et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour l'ensemble des risques, nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices² et couvrent entre 30% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris la Défense, le 7 juin 2024
KPMG S.A.

Pierre Gaultier, Associé

Isabelle Lhoste, Expert ESC

(1) ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

(2) Données sociales: GSF Athena, GSF Auriga, GSF Celtus, GSF Grande Arche, GSF Jupiter, GSF Stella, GSF Trevisse; Excepté pour l'indicateur Taux d'emploi des personnes en situation de handicap par rapport à l'effectif global (Périmètre France et Monaco). Données environnementales: Périmètre France et Monaco
Données sociétales: Périmètre France et Monaco; excepté pour les indicateurs Enquête satisfaction collaborateur – Taux de recommandation, Taux de participation et Note globale (Périmètre GSF Auriga, GSF Jupiter, GSF SAS, GSF Stella).

(3) Données sociales: Effectif total France au 31/12, Part des femmes dans l'encadrement, Part d'alternants dans les effectifs, Taux de fréquence / Taux de gravité, Taux d'emploi des personnes en situation de handicap, Proportion de managers issus de la promotion interne (Vérification du processus), Enquête satisfaction collaborateurs: Taux de recommandation / Taux de participation / Note globale. Données environnementales: Emissions de gaz à effet de serre – Scope 1, 2 et 3 (Vérification du processus), Part des achats de produits chimiques respectueux de notre démarche RSE (Vérification du processus). Données sociétales: Salariés exposés formés aux politiques et procédures de lutte contre la corruption (Vérification du processus). Données qualitatives: Label HappyIndex at work, Accords d'entreprise, Procédure d'alerte, Code de conduite.



Retrouvez-nous en ligne

